Nations Unies

S/PV.6848



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6848e séance

Mardi 16 octobre 2012, à 10 heures
New York

Président :	M. Rosenthal	(Guatemala)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Alzate
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Inde	Mme Kaur
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Masood Khan
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation en Somalie

Lettre datée du 12 octobre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2012/764)

12-54955 (F)





La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Lettre datée du 12 octobre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2012/764)

Le Président (*parle en espagnol*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Éthiopie, de la Finlande, de l'Italie, du Japon, de la Somalie, de l'Espagne et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Augustine Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, à participer à la présente séance. Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Mahiga, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Mogadiscio.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/764, qui contient une lettre datée du 12 octobre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole à M. Mahiga.

M. Mahiga (*parle en anglais*) : Avant de lire ma déclaration, je voudrais vous présenter, Monsieur le Président, ainsi qu'au Conseil de sécurité, l'Ambassadeur Basile Gateretse, Représentant adjoint de l'Union africaine à Mogadiscio, le général de corps d'armée Andrew Gutti, Commandant de la Force de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), basés à Mogadiscio; et le colonel Kenneth Muhairwe, Chef des opérations de l'AMISOM, également basé à Mogadiscio. Sont également présents, des fonctionnaires du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS).

Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion d'informer le Conseil des faits récents survenus concernant le processus de paix en Somalie. Je voudrais commencer par vous féliciter, ainsi que votre gouvernement, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Je voudrais également remercier vivement le Conseil de son appui constant au processus de paix en Somalie, qui est maintenant entré dans sa phase post-transition de transformation en consolidation de la paix.

La période de transition en Somalie, entamée il y a neuf ans, s'est achevée pacifiquement avec l'adoption d'une nouvelle Constitution, la formation d'un nouveau Parlement et l'élection d'un Président du Parlement et d'un nouveau Président. Ces changements ont répondu aux attentes de la plupart des Somaliens et ont suscité de vifs espoirs quant à d'autres changements. La Somalie est actuellement en train de constituer son premier Gouvernement post-transition, après l'élection, le 10 septembre, de Hassan Sheikh Mohamud comme Président de la République somalienne. C'est l'élection d'un Président somalien la plus représentative depuis le début de la crise, qui a duré 20 ans, et la première élection organisée à l'intérieur du pays.

L'élection du Président par le Parlement a été précédée d'un processus ouvert tout aussi transparent de sélection des 275 membres du nouveau Parlement fédéral somalien par les chefs traditionnels, qui ont conféré de la légitimité au processus. Le nouveau Parlement, qui compte moins de membres, comporte un nombre plus élevé de diplômés, y compris des femmes, qu'aucun autre parlement somalien. Avant cela, une Assemblée nationale constituante, constituée de 825 représentants, a adopté une nouvelle Constitution provisoire. Je rends hommage au Président sortant, Sheikh Sharif Ahmed, pour la magnanimité et les qualités d'homme d'État dont il a fait preuve en acceptant sa défaite électorale ainsi que pour la détermination publique qu'il a affichée pour appuyer et travailler en étroite collaboration avec son successeur. Je rends également hommage aux six signataires principaux de la feuille de route dont l'engagement politique constant a étayé le caractère inclusif du processus visant à mettre fin à la transition.

Je remercie le Secrétaire général d'avoir convoqué, à New York le 26 septembre en marge de l'Assemblée générale, un minisommet qui s'est unanimement félicité des changements politiques survenus en Somalie. S'exprimant par visioconférence depuis Mogadiscio, le Président Mohamud a présenté les grandes lignes de son

programme en six volets pour la nouvelle Somalie, qui comprend la stabilisation de la sécurité, une politique d'ouverture et de réconciliation, et la prestation des services de base au peuple. Au cours du minisommet il y a eu un message collectif de bonne volonté et d'un appui encourageant et rassurant de la part d'un groupe impressant de représentants de la communauté internationale, dont plusieurs membres du Conseil de sécurité.

Le 6 octobre, le Président Mohamud a nommé M. Abdi Farah Shirdon Premier Ministre. Le processus menant à cette nomination a fait l'objet d'un large processus de consultations dans les délais fixés par la Constitution. Le Premier Ministre présentera son plan d'action au Parlement cette semaine, qui sera suivi de l'approbation de sa nomination par le Parlement. Il nommera ensuite les membres du Cabinet. Le Conseil des ministres élaborera ensuite un cadre politique intégrant le plan d'action destiné à mettre en œuvre les grandes lignes de son programme en six volets, que le Parlement approuvera et adoptera officiellement. Le Parlement a déjà élaboré son propre plan d'action sur quatre ans, qui tient compte des principes des six volets et définit ses obligations en tant qu'institution représentative populaire et ses relations avec l'exécutif, y compris ses responsabilités en matière de surveillance.

Les conditions de sécurité en Somalie se sont beaucoup améliorées grâce aux efforts et sacrifices inlassables de l'AMISOM, des forces éthiopiennes, du Gouvernement somalien et de ses forces alliées locales. La chute de Kismayo, dernier bastion des insurgés extrémistes d'Al-Chabab, en septembre dernier a marqué un tournant décisif dans le conflit. La difficulté consiste maintenant à aligner les stratégies en sécuritaires et politiques à Kismayo dans le cadre de la stratégie de stabilisation globale dans les zones nouvellement libérées.

L'AMISOM est sur le point d'atteindre l'effectif total autorisé. Le bataillon djiboutien est en train de se déployer dans le secteur 4, en commençant par le matériel appartenant au contingent, suivi du personnel. Deux cent trente-cinq soldats djiboutiens ont déjà été déployés. Le déploiement du contingent sierra-léonais est également sur le point de commencer. Le matériel appartenant au contingent est arrivé à Mombasa et doit être acheminé dans le secteur 2. Je suis également heureux d'annoncer que le quartier général de la force de l'AMISOM à Mogadiscio est pleinement opérationnel suite au déploiement de l'ensemble du personnel de commandement de la Force et de presque tous les officiers d'appui à Mogadiscio.

Bien que les membres d'Al-Chabab soient désormais dispersés en une milice de bric et de broc, ils continuent néanmoins leurs attaques recourant de plus en plus à des tactiques terroristes asymétriques et à des opérations commando menées ponctuellement à Mogadiscio. L'AMISOM et les forces somaliennes ont impérativement besoin d'être équipées pour faire face à ces tactiques au fur et à mesure qu'elles contrôlent un territoire plus étendu et que leurs lignes de ravitaillement s'allongent. Les meurtres et assassinats ciblés de civils sont une autre tendance préoccupante. Pour y faire face, il est nécessaire que l'AMISOM soit déployée rapidement avec des effectifs complets, bénéficiant de l'appui logistique indispensable, le tout combiné à la formation intensive et au renforcement des Forces de sécurité somaliennes. Il est également essentiel que l'AMISOM reçoive l'appui dont elle a besoin pour contrôler plus efficacement les eaux côtières près de Mogadiscio, Marka, Baraawe et Kismayo afin de protéger les lignes de ravitaillement et ses propres forces, de couper les filières d'approvisionnement d'Al-Chabab et de sécuriser les ports au profit du commerce, notamment le commerce du charbon. J'encourage donc le Conseil à appuyer la demande faite au paragraphe 50 du quatrième rapport d'activité du Président de la Commission de l'Union africaine sur la mise en œuvre du mandat de l'AMISOM, adressé au Secrétaire général dans une lettre en date du 5 octobre 2012 (S/2012/764, annexe).

Le nombre de combattants désengagés d'Al-Chabad se rendant à l'AMISOM et aux forces gouvernementales a considérablement augmenté, même si certains anciens combattants déserteurs se mêlent à la population civile. Cela complique sensiblement la protection des civils. Le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie et l'Organisation internationale pour les migrations ont élaboré un plan pour recevoir les combattants désengagés d'Al-Chabab et les réintégrer dans leurs communautés respectives. Ce plan n'est pas encore mis en œuvre faute de financement.

Le conflit continue de faire des victimes parmi les civils. La majorité des pertes sont causées par les tactiques des insurgés qui, en violation des normes élémentaires du droit humanitaire, utilisent de plus en plus d'engins explosifs improvisés déclenchés par les victimes. Dans le même temps, toutes les forces de sécurité financées par l'ONU doivent être renforcées pour qu'elles soient à même de respecter le droit international humanitaire et

les droits de l'homme dans le cadre de leurs opérations. L'AMISOM compte appuyer ce processus en appliquant la politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme qui s'applique au soutien que prête l'Organisation des Nations Unies aux forces ne relevant pas d'elle.

La violence contre les femmes et les filles est toujours très répandue en Somalie malgré une meilleure protection constitutionnelle des femmes et en dépit des campagnes énergiques menées par des défenseurs somaliens des droits de l'homme et d'autres groupes de plaidoyer. À Mogadiscio, la violence sexuelle contre les femmes déplacées se poursuit. Mon bureau, en coordination avec d'autres groupes, continuera d'œuvrer pour l'amélioration de la protection et de la défense des droits des femmes somaliennes, notamment leur participation à la vie publique et aux processus de paix et de réconciliation. L'objectif de voir 30 % de femmes siéger au Parlement, qui n'est pour l'instant composé que d'hommes, n'est pour l'heure qu'à moitié satisfait. Néanmoins, la question de la représentation des femmes dans les institutions publiques a pris de l'importance et fait désormais partie intégrante du programme politique en Somalie.

Il est également encourageant de noter que le Gouvernement et l'AMISOM se sont efforcés de prendre en compte la problématique de la protection des enfants en période de conflit armé.

Pour ce qui est de la situation humanitaire, les grandes avancées politiques faites par la Somalie dans le domaine de la sécurité ne doivent pas nous faire oublier la persistance de la grave situation humanitaire. Plus de 2 millions de Somaliens continuent d'avoir d'urgence besoin d'une aide alimentaire et d'autres formes d'assistance. Dans l'intervalle, les pâturages s'assèchent, et ce, moins d'un an après la famine qui a provoqué la détérioration des indicateurs humanitaires que nous constatons aujourd'hui. Seulement 52 % des fonds demandés dans le cadre de l'appel humanitaire pour 2012 ont été versés, ce qui fait que les organismes d'aide ont de plus en plus de mal à aider les Somaliens à assurer et renforcer leurs moyens de subsistance et à leur permettre de résister à des chocs futurs. J'exhorte les partenaires internationaux à maintenir et à accroître l'assistance fournie à la Somalie afin d'éviter qu'elle ne retombe dans la famine et la misère.

La communauté humanitaire internationale dispose désormais d'un partenaire prometteur en la personne des nouveaux dirigeants somaliens. L'interdiction par Al-Chabab du Secours islamique, qui était l'un des derniers organismes d'aide à opérer dans les zones sous son contrôle, intervient au pire moment et est inacceptable. Nous espérons que la situation s'améliorera rapidement dans les territoires dont l'AMISOM et les forces gouvernementales reprennent le contrôle. J'exhorte toutes les factions armées en Somalie à garantir aux organisations humanitaires un accès libre et sans entrave à la population.

Pour terminer, la nouvelle Administration en place à Mogadiscio doit désormais aller rapidement de l'avant pour diriger les efforts de stabilisation dans le territoire nouvellement libéré. Le Président Mohamud s'est déjà rendu à Beletweyne et à Baidoa dans le centre de la Somalie pour montrer qu'il était déterminé à établir le contact avec les autorités et les communautés locales. C'est indispensable pour combler l'éventuel vide qui pourrait naître du repli des insurgés. Le défi immédiat auquel le Gouvernement est confronté est donc la mise en place d'administrations locales et au niveau des districts, notamment celles chargées de la justice et de l'état de droit, et la prestation de services de base aux populations. Il est évident que, même s'il entend prendre la tête de ces efforts, le Gouvernement ne dispose pas des ressources nécessaires.

Le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie s'efforce actuellement d'exercer ses bons offices et de fournir une aide au nouveau Gouvernement pour stabiliser les zones nouvellement libérées. Plusieurs acteurs doivent participer à ces efforts et coordonner leurs actions pour stabiliser les zones nouvellement reprises où il faut aider le Gouvernement à s'imposer politiquement. Les acteurs civils doivent intervenir rapidement après la conclusion des opérations militaires afin de mettre en place des administrations locales et de mener des activités humanitaires et de développement. Or, ils se font attendre. Le Bureau a par ailleurs lancé un processus consultatif avec d'autres parties prenantes dans le cadre de l'examen stratégique de la future présence de l'ONU en Somalie, qui devra bientôt se mettre en place.

En ce qui concerne l'examen stratégique dirigé par le Département des affaires politiques, nous avons entamé un vaste processus consultatif d'analyse et d'évaluation, en collaboration avec l'Union africaine, afin de préparer les consultations avec les nouvelles autorités somaliennes. Je tiens à souligner que, en définissant, comme l'a demandé le Conseil, les différentes formes possibles d'une présence future de l'ONU, nous devons être guidés par les besoins et les

attentes des Somaliens. Cela peut vouloir dire que nous devrons adapter nos délais de rapport au Conseil afin de respecter le besoin qu'ont les Somaliens de disposer d'un peu de temps et d'espace pour constituer le Gouvernement et commencer à établir leur programme de travail avant de collaborer avec nous. À cet égard, je suis heureux d'annoncer que j'ai présenté aujourd'hui au Président Mohamud une lettre du Secrétaire général dans laquelle il exprime notre intention de commencer l'examen à la mi-novembre de cette année. Le Président a accueilli positivement cette proposition.

Je rends hommage aux partenaires internationaux et régionaux pour le soutien qu'ils m'ont apporté ainsi qu'aux architectes de la paix somaliens pour leur appui tout au long du processus de la feuille de route. Les autorités somaliennes ont maintenant besoin d'aide d'urgence pour relever les nouveaux défis dans les divers secteurs afin de pouvoir prendre en main et en charge le processus dans la période qui suivra la transition.

Les efforts déployés par les partenaires pour mettre au point un nouveau cadre d'aide à la Somalie, en partenariat avec le Gouvernement, sont particulièrement adaptés et opportuns.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Mahiga, de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M[me] Kaur (Inde) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la délégation guatémaltèque d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation en Somalie. Les nouvelles autorités commencent à travailler à Mogadiscio, et c'est le bon moment pour délibérer sur les progrès obtenus jusqu'à présent, sur les défis qui les attendent, et sur la façon dont la communauté internationale peut continuer d'apporter son soutien au Gouvernement et au peuple somalien.

Nous avons noté attentivement les vues exprimées par le Représentant spécial du Secrétaire général, Augustine Mahiga, que je tiens à remercier de sa très utile déclaration.

Au cours de l'année écoulée, des progrès remarquables ont été accomplis dans le processus de stabilisation de la situation politique, humanitaire et sur le plan de la sécurité en Somalie. Cela a permis de disposer d'une occasion historique, qui doit être saisie, de rétablir pleinement la paix et la stabilité en Somalie après 20 années de conflit.

L'adoption d'une Constitution provisoire, la formation du nouveau Parlement, les élections du Président de la République et du Président du Parlement et la nomination du nouveau Premier Ministre traduisent à l'évidence la volonté collective du peuple somalien d'évoluer des institutions de transition à un gouvernement plus représentatif apte à répondre aux aspirations légitimes de tous les secteurs de la société somalienne.

Ces importantes étapes n'auraient pu être franchies sans les efforts coordonnés et concertés de la communauté internationale, notamment de l'Union africaine et de l'ONU. Le rôle important joué par le Représentant spécial, M. Mahiga, dans le bon déroulement du processus de transition mérite d'être particulièrement salué.

Nos félicitations vont également à la nouvelle direction somalienne, à commencer par le nouveau Président somalien, S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud. Nous tirons une grande fierté du fait que le Président Mohamud a poursuivi plusieurs années des études en Inde à la fin des années 80.

Les acquis obtenus sur le plan politique ont été rendus possibles par le travail impressionnant accompli par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et, sur le plan de la sécurité, par les forces somaliennes. Grâce à l'AMISOM, Mogadiscio est aujourd'hui sous le solide contrôle des autorités somaliennes. La semaine dernière, l'AMISOM et les forces somaliennes ont repris à Al-Chabab les villes stratégiques de Kismayo et de Wanla Weyn.

L'appui de la communauté internationale aux opérations de l'AMISOM a joué un rôle essentiel dans ce succès. Nous saluons tous les pays fournisseurs de contingents, en particulier l'Ouganda, le Burundi et le Kenya, pour leur engagement dans le travail de la Mission et les sacrifices qu'ont faits leurs contingents.

Afin de consolider les acquis réalisés, le nouveau Gouvernement somalien va devoir mettre en place des institutions nationales efficaces capables de mener à bien le processus de réconciliation nationale, mettre en place l'état de droit, revitaliser l'économie et restructurer et renforcer les forces de sécurité. Il est également nécessaire de mettre en œuvre au plus vite les tâches en souffrance de la feuille de route. À cet égard, nous nous félicitons du programme politique en six volets établi par le président Mohamud, dont nous demandons à la

communauté internationale de soutenir pleinement la mise en œuvre.

L'AMISOM demeure la clef de voûte des efforts de la communauté internationale pour stabiliser la situation sur le plan de la sécurité en Somalie. L'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes ont continué à étendre leur contrôle dans les quatre secteurs d'activités. Pourtant, Al-Chabab demeure une menace considérable à la paix et à la stabilité en Somalie, et pratique désormais la guerre asymétrique.

Face à l'évolution de la situation sur le plan de la sécurité, une nouvelle augmentation des ressources de l'AMISOM, notamment des éléments habilitants et des multiplicateurs de force, s'avère nécessaire. En conséquence, nous soutenons la demande de prolongation technique de quatre mois du dispositif d'appui actuel qu'a formulée l'Union africaine. Nous appuyons également la prorogation du plan de soutien logistique en vue de couvrir le déploiement de civils supplémentaires et d'ajouter des moyens navals, aux fins du remboursement du matériel appartenant aux contingents. C'est en effet indispensable pour protéger les axes logistiques de l'AMISOM et empêcher Al-Chabab de bénéficier du commerce maritime illégal ou de la piraterie.

La piraterie maritime au large des côtes de la Somalie et la situation humanitaire des otages détenus par les pirates demeurent pour l'Inde une cause majeure de préoccupation. Une grande partie du volume des échanges de l'Inde – estimé à plus de 160 milliards de dollars par an – passe par le golfe d'Aden. Sept pour cent des marins du monde sont ressortissants de l'Inde, et l'une des conséquences de la piraterie est l'énorme coût humain qu'il leur faut payer. D'après le dernier rapport du Secrétaire général, 259 otages pris sur 18 navires sont encore détenus par les pirates. Parmi eux, 43, malheureusement, sont indiens.

Nous espérons que la communauté internationale aidera pleinement le nouveau Gouvernement somalien à mettre en œuvre l'ensemble des mesures de lutte contre la piraterie que prévoit la feuille de route.

L'Inde et la Somalie partagent deux millénaires d'échanges entre leurs civilisations par voie maritime. Il n'y a pas si longtemps, l'Inde a apporté une importante contribution au maintien de la paix en Somalie en s'impliquant de manière considérable dans la deuxième Opération des Nations Unies en Somalie. L'année dernière, suite à l'annonce de notre Premier Ministre au deuxième Sommet Inde-Afrique, l'Inde a versé une contribution financière de 2 millions de dollars à l'AMISOM. Cette année, notre contribution s'élèvera à 1 million de dollars.

Nous avons également continué à apporter notre aide à la Somalie dans le domaine du renforcement des capacités par le biais de la mise en valeur des ressources humaines, et nous avons récemment augmenté le nombre de bourses mises à la disposition des experts et étudiants somaliens au sein des institutions universitaires indiennes. Nous avons également contribué au développement du secteur des technologies de l'information en Somalie.

Alors que la Somalie entre dans une nouvelle phase de pacification et de consolidation de la paix, le maintien de l'appui de la communauté internationale va rester absolument indispensable à sa réussite. Je tiens à assurer le nouveau Gouvernement somalien de l'appui continu de l'Inde aux efforts communs visant à remettre la Somalie sur la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité.

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous vous sommes très reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat, qui tombe à point nommé si peu de temps après le minisommet sur la Somalie convoqué le mois dernier par le Secrétaire général. Nous saluons en outre la présence à la séance d'aujourd'hui de la Ministre d'État indienne. Nous remercions également l'Ambassadeur Mahiga pour son exposé, et nous espérons qu'il sera possible d'entendre l'exposé du Commissaire à la paix et à la sécurité, M. Lamamra.

Beaucoup a été fait en Somalie ces 12 derniers mois, comme nous l'avons entendu. Nous félicitons le peuple somalien pour l'achèvement pacifique de la transition et l'élection du Président Hassan Sheikh Mohamud. Cette transition constitue le processus politique somalien le plus représentatif et le plus transparent mené depuis des décennies. Comme l'a clairement montré le sommet organisé par le Secrétaire général, les Somaliens doivent continuer de s'approprier ce processus et de le diriger, la communauté internationale devant l'appuyer et le faciliter. J'espère qu'il sera possible d'établir un nouveau partenariat entre la Somalie et la communauté internationale, sur la base des principes de responsabilité mutuelle, de bonne gouvernance et de transparence financière, en œuvrant pour le bien des Somaliens.

Nous continuons de penser qu'un conseil conjoint de gestion financière serait un moyen utile pour le

nouveau Gouvernement somalien de poursuivre ces objectifs. Il permettrait de gagner la confiance de la communauté internationale et de donner aux Somaliens un moyen de demander des comptes à leur gouvernement.

Les examens, qui doivent avoir lieu prochainement, des opérations des Nations Unies et de l'Union africaine en Somalie seront une bonne occasion de veiller à ce que les mécanismes appropriés soient en place, de sorte que l'assistance internationale fournie à la Somalie soit bien coordonnée et efficace. Les besoins de la population somalienne doivent être au cœur de ces examens, mais ces derniers doivent également être complémentaires et cohérents, clairement définir les responsabilités respectives de l'ONU et de l'Union africaine, et indiquer de quelle manière l'ensemble de la communauté internationale peut apporter une contribution efficace.

Le Conseil et l'ensemble de la communauté internationale doivent appuyer les priorités fixées par le Président Hassan Sheikh Mohamud, y compris le renforcement de la sécurité, le redressement économique, l'amélioration des services de base, le renforcement de la gouvernance et la lutte contre la corruption ainsi que la poursuite du dialogue politique, notamment entre Mogadiscio et Hargeisa.

C'est dans ce contexte que notre Ministre des affaires étrangères a annoncé le mois dernier une nouvelle contribution de 10 millions de livres pour aider la Somalie à répondre à ses besoins immédiats. Elle s'ajoute à notre programme d'aide sur trois ans de 38 millions de livres, visant à appuyer les fonctions essentielles de l'État sur l'ensemble du territoire somalien. Pour montrer que notre engagement en faveur de la Somalie s'inscrit sur le long terme, nous espérons également ouvrir notre nouvelle Ambassade à Mogadiscio au printemps, si les conditions de sécurité le permettent.

Le maintien et le renforcement de la sécurité et la mise en place de structures gouvernementales claires seront essentiels pour instaurer la stabilité nécessaire à la fourniture accrue de services de base et une augmentation de l'activité économique. Je salue le courage et l'engagement constants de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et des Forces nationales de sécurité somaliennes, qui ont réalisé des progrès importants, y compris avec la libération de Kismayo il y a seulement deux semaines.

J'engage les partenaires du Conseil de sécurité à faire tout leur possible pour appuyer les efforts somaliens et internationaux en vue de renforcer la sécurité, y compris par le renouvellement prochainement du mandat de l'AMISOM, au sujet duquel nous distribuerons dans les prochains jours un projet de résolution à nos collègues. Il y a beaucoup à faire, les attentes sont élevées et de nombreux défis nous attendent, mais la Somalie bénéficie de l'appui sans faille de mon gouvernement. Je demande instamment aux partenaires du Conseil de sécurité de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour veiller à ce que la Somalie consolide les progrès accomplis récemment et poursuive son chemin vers la paix et la prospérité.

M. Menan (Togo) : Je voudrais, tout d'abord, exprimer mes remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Augustine Mahiga, pour le rapport qu'il vient de nous présenter sur la situation en Somalie.

La Somalie a ouvert une nouvelle page de son histoire avec la fin de la transition concrétisée par l'adoption de la Constitution provisoire ainsi que l'élection et la mise en place de nouvelles institutions. En effet, l'adoption, le 1er août 2012, de la Constitution provisoire de la Somalie, par l'Assemblée constituante, a engagé davantage le pays dans le processus d'une stabilité durable. Elle a servi de base fondamentale pour l'élection des membres du nouveau parlement fédéral et de ses organes dirigeants, ainsi que pour l'élection du Président de la République. Cette Constitution prévoit également la création de nombreuses autres institutions pendant la période post-transition et nous souhaitons qu'elles puissent voir rapidement le jour.

Mon pays se réjouit du fait que la Somalie vient de sortir d'une instabilité institutionnelle pour entamer la phase de construction d'un État fédéral viable, avec des institutions plus représentatives qui conduiront le pays vers sa transformation, c'est-à-dire sa stabilisation.

Les résultats encourageants auxquels la Somalie est ainsi parvenue sur les plans politique, sécuritaire et autres, sont les fruits des efforts communs des Somaliens eux-mêmes, notamment à travers les acteurs politiques, les signataires de la feuille de route du 6 septembre 2011, des partenaires régionaux et internationaux, particulièrement la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et des différents organes du système des Nations Unies présents en Somalie.

Les conférences de Londres et d'Istanbul, les réunions du Groupe de contact international sur la Somalie, les visites de plusieurs délégations internationales de haut niveau à Mogadiscio et, récemment, le sommet sur la Somalie, tenu en marge

de la présente session de l'Assemblée générale, sont autant de signes de l'appui au processus politique que la communauté internationale a apporté à la Somalie. Cet appui international, ajouté aux efforts et aux sacrifices de l'AMISOM et des forces gouvernementales, ont permis la reconquête et la libération de plusieurs localités importantes de la Somalie dans le sud et dans le centre du pays. Récemment encore, la prise du port stratégique de Kismayo, principale source de revenus et centre opérationnel d'Al-Chabab, a marqué un coup fatal à ces insurgés. Mon pays renouvelle sa gratitude à l'AMISOM pour son travail remarquable ainsi que son sens des responsabilités et du sacrifice.

Toutefois, même si les membres d'Al-Chabab ont été repoussés des régions et villes stratégiques du pays, perdu énormément de terrain et que certains rallient les forces gouvernementales et l'AMISOM, il est à craindre que la puissance de nuisance dont ils disposent encore ne soit utilisée pour perpétrer davantage d'actions terroristes, comme on le constate ces derniers temps avec les assassinats de journalistes et les multiples violations des droits de l'homme. C'est pourquoi mon pays estime qu'il est urgent d'aider à sécuriser les nouvelles institutions de la Somalie afin de consolider les acquis de toute la période antérieure, étant donné que la période post-transition en Somalie reste fragile et que les nouvelles institutions subissent de fortes menaces alors qu'elles ont plusieurs impératifs et défis à relever. Elles ont besoin d'être résolument soutenues, aussi bien dans la lutte pour l'instauration de la sécurité que dans le dialogue avec les insurgés pour la stabilisation du pays. Car, comme l'a souligné le Secrétaire général, la fin de la transition ne voudra pas dire la fin du processus de paix.

Le Togo exhorte aussi le nouveau Gouvernement qui sera formé à la transparence dans la gestion des ressources publiques et de l'aide qu'il reçoit des donateurs dans le cadre du programme de reconstruction et de développement. Nous souhaitons qu'il tienne compte de la bonne représentation des femmes, qu'il soit inclusif, ouvert et responsable, et qu'il présente les grandes lignes des objectifs à réaliser au-delà de la création d'institutions politiques. Ces objectifs pourront être, notamment, la reconstruction sociale et économique ainsi que le développement du pays après 21 ans de guerre civile.

Les progrès réalisés au plan politique et sécuritaire ne doivent pas occulter la situation humanitaire qui demeure critique en Somalie. Le Togo encourage les différentes organisations humanitaires à poursuivre leurs activités d'assistance en faveur des milliers de personnes déplacées ou réfugiées ainsi que des populations qui sont dans le besoin, en dépit des obstructions liées à l'acheminement des secours, afin de réduire l'insécurité alimentaire et la grave malnutrition des enfants en particulier.

La protection des civils et la question des droits de l'homme restent aussi des sujets de préoccupation. Il importe que les nouvelles autorités les inscrivent en priorité dans leur programme de reconstruction et de réconciliation nationale.

S'il est établi aujourd'hui que le nombre d'actes liés à la piraterie aux larges des côtes somaliennes a nettement diminué, il n'en demeure pas moins préoccupant qu'on assiste à la multiplication d'actes criminels commis sur le continent, en particulier l'enlèvement d'agents humanitaires et de civils par des réseaux de pirates. Le problème de la piraterie ne disparaît pas avec la fin de la transition, et les nouvelles autorités somaliennes se doivent d'adopter une approche nationale globale de la sécurité maritime afin d'atteindre le reste des objectifs énoncés dans la feuille de route. La communauté internationale devrait aussi continuer de soutenir le Gouvernement somalien dans cette lutte contre la piraterie maritime.

Pour terminer, nous saluons la contribution déterminante de l'Union européenne et du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, qui n'ont cessé d'apporter leur contribution à l'AMISOM et aux autorités somaliennes tout au long du processus. Le Togo salue les actions combien positives menées par les autres partenaires qui sont constamment restés aux côtés de la Somalie.Mon pays soutient la poursuite du renforcement du dispositif de l'AMISOM au-delà du 31 octobre 2012, comme prévue par la résolution 2036 (2012).

Mme Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : La Somalie a réalisé d'importants progrès ces derniers mois. Chez les Somaliens tout comme au sein de la communauté internationale, le profond désespoir s'est mué en un optimisme prudent au moment où la Somalie entame une nouvelle phase historique de son développement national.

Tout d'abord, je tiens à féliciter les Somaliens et à saluer leur travail acharné et leurs immenses sacrifices. Néanmoins, ce succès est le fruit d'un partenariat. L'Union africaine, l'ONU et la communauté internationale se sont jointes au peuple somalien pour

réaliser les avancées importantes que nous avons constatées ces derniers temps, et nous devons nous engager de nouveau conjointement à faire en sorte que les progrès se poursuivent.

La fin de la période de transition en Somalie marque une nouvelle ère en matière de gouvernance. Nous sommes encouragés par les résultats enregistrés par le processus inscrit dans la feuille de route, à savoir la Constitution provisoire, l'élection d'un nouveau Président et la nomination d'un Premier Ministre désigné. Ces succès prometteurs sont le résultat des efforts menés par les Somaliens et sont tout à fait remarquables.

Lors du minisommet du Secrétaire général sur la Somalie le mois dernier, le Président Hassan Sheikh Mohamud a présenté sa vision d'institutions gouvernementales somaliennes largement représentatives et sans exclusive. Nous saluons cette vision ainsi que les mesures préliminaires, mais importantes, que le Président Hassan Sheikh a prises aux fins de sa réalisation, notamment la nomination du Premier Ministre désigné, M. Saaid. Nous espérons que le Premier Ministre désigné travaillera en étroite collaboration avec le Président Hassan Sheikh Mohamud et le Parlement en vue d'améliorer la gouvernance et la sécurité en Somalie par le biais de processus et d'institutions ouverts, transparents et représentatifs. La stabilité et le développement à long terme de la Somalie l'exigent.

Alors que les États-Unis et d'autres partenaires internationaux aident à renforcer les capacités des institutions somaliennes, les nouveaux dirigeants somaliens doivent prendre des mesures urgentes pour lutter contre la corruption. Le minisommet a jeté les bases de la coordination des efforts de la communauté internationale, et j'espère qu'à New York tout comme à Mogadiscio, nous serons en mesure de poursuivre cette collaboration.

Les conditions de sécurité se sont considérablement améliorées au cours de l'année écoulée, mais la Somalie n'en serait pas où elle en est aujourd'hui sans la contribution des Forces de sécurité somaliennes, de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de leurs alliés stratégiques dans la région. Leurs efforts ont rendu la transition somalienne possible, et cela a eu un coût. Je tiens à rendre hommage aux sacrifices des Forces nationales de sécurité somaliennes et des forces de l'AMISOM, notamment aux soldats tués ou blessés dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils assuraient la protection du le Président Hassan Sheikh Mohamud pendant les premiers jours de sa présidence.

Les États-Unis ont été l'un des principaux contributeurs aux efforts d'amélioration de la sécurité en Somalie. Nous avons consacré plus de 131 millions de dollars au renforcement des capacités du secteur de la sécurité en Somalie. Nous avons également fourni plus de 429 millions de dollars, en plus de notre quote-part au Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, qui s'élève à 225 millions de dollars à ce jour, pour apporter un appui en matière de formation et de matériel et un soutien logistique aux pays fournisseurs de contingents à l'AMISOM. Nous apprécierions que d'autres partenaires s'associent à nous dans cet effort.

En dépit des succès militaires et des progrès enregistrés en matière de sécurité, Al-Chabab demeure une menace à la sécurité en Somalie, comme en témoignent les attentats perpétrés à Mogadiscio les 21 et 22 septembre. Nous devons encore nous attacher à améliorer la situation de la sécurité en Somalie, et continuer de renforcer les capacités de l'AMISOM et de la Somalie pour éradiquer Al-Chabab.

Nous encourageons tous les États Membres à contribuer à donner à la Somalie les moyens d'assurer sa propre sécurité. Nous exhortons en particulier les nouveaux donateurs à aider les Forces nationales de sécurité somaliennes dans les domaines du matériel, des soldes et des infrastructures et de leur fournir un soutien logistique, tout en appuyant les efforts régionaux en matière de formation.

Les États-Unis se félicitent également de l'examen stratégique mené par l'ONU concernant son engagement en Somalie, ainsi que l'examen stratégique par l'Union africaine des opérations de l'AMISOM. Le moment est venu de dresser un bilan et d'envisager comment l'Organisation des Nations Unies et l'AMISOM peuvent s'adapter pour aider la Somalie après la fin de la transition. Il importe plus que jamais que les Somaliens eux-mêmes participent à ce processus, pour que celui-ci corresponde à leur vision d'avenir pour la Somalie.

Même si les efforts déployés par les forces somaliennes et l'AMISOM en vue d'éradiquer Al-Chabab demeurent essentiels, l'instauration de conditions propices à une gouvernance efficace et légitime est fondamentale pour garantir une sécurité durable pour les Somaliens. Les dirigeants somaliens aux niveaux national et local doivent offrir des avantages rapides

et visibles aux Somaliens dans les zones récemment libérées. La mise en place de forces de police et de tribunaux, l'amélioration de l'accès à la nourriture et à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation, et l'offre de perspectives économiques sont les éléments qui vaudront au Gouvernement et aux dirigeants somaliens le respect de leur peuple. C'est aussi ce qui mènera à la stabilité.

Nous sommes conscients que les ex-combattants déserteurs d'Al-Chabab devront être réintégrés dans les communautés locales. Nous soulignons la nécessité de progrès dans le cadre du plan national de stabilisation pour consolider les victoires militaires et jeter les bases de la reconstruction et du développement économique à long terme.

Entre-temps, n'oublions pas la crise humanitaire dont continuent de pâtir la Somalie et les pays voisins. En Somalie, plus de 2 millions de personnes sont en proie à une crise aiguë de sécurité alimentaire, et 1,3 million d'entre elles demeurent déplacées à l'intérieur du pays. Rien qu'en 2012, l'on compte plus de 60 000 nouvelles inscriptions de réfugiés, ce qui porte le nombre total de réfugiés somaliens dans la corne de l'Afrique à plus d'un million.

Les États-Unis ont versé plus de 1,2 milliard de dollars d'aide humanitaire à la région depuis 2011. Nous devons poursuivre notre action humanitaire, et nous exhortons tous les États Membres à soutenir fermement l'appel global des Nations Unies pour la Somalie, d'un montant de 1,16 milliard de dollars, et à travailler en coordination étroite avec les Nations Unies pour que l'intervention soit cohérente, efficace et efficiente.

Bien que le parcours de la Somalie ait été difficile, et qu'il ait été émaillé de nombreuses déceptions, la fin de la période de transition a été un véritable succès, suscitant de l'espoir chez les Somaliens pour la première fois depuis de nombreuses années. Nous encourageons le peuple et les dirigeants somaliens, avec le soutien de la communauté internationale, à tirer profit de cette dynamique, car il reste encore beaucoup à faire. De nombreux défis restent encore à relever.

Je tiens à réitérer notre ferme appui aux efforts de l'AMISOM et de l'ONU en Somalie, et à dire que nous demeurons déterminés à aider le peuple somalien à faire de la prochaine phase du développement de leur pays un véritable succès.

M. Loulichki (Maroc) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de l'organisation du présent débat au moment où la Somalie inaugure une phase décisive et prometteuse sur la voie de la stabilité et de la réconciliation nationale. Je voudrais également saluer l'exposé très éloquent du Représentant spécial, M. Augustine Mahiga, sur les récents développements et les perspectives d'avenir. Je salue enfin la présence parmi nous et la participation de M[me] Preneet Kaur, Ministre d'État indien aux affaires étrangères.

Le Maroc se réjouit qu'après la situation d'instabilité qui a régné en Somalie pendant plus de deux décennies, le pays dispose à présent d'institutions politiques qui ont été choisies sur la base d'un processus inclusif et transparent, impliquant toutes les composantes de la société somalienne qui adhèrent à la paix. Ces avancées significatives sur la voie de la stabilité et de la réconciliation n'auraient pas été possibles sans la détermination du peuple somalien, qui s'est engagé à tourner la page douloureuse du passé et à inaugurer la phase de stabilisation sur la base des Accords de Djibouti et de Kampala, et de la feuille de route.

L'adoption de la Constitution, l'établissement du Parlement, ainsi que l'élection du Président et du Premier Ministre du pays constituent des jalons essentiels pour fonder une gouvernance politique stable en Somalie. La mise en place du premier Gouvernement post-transition, que nous souhaitons voir se concrétiser dans les meilleurs délais possibles, marquera le parachèvement des structures politiques essentielles du nouvel État somalien.

Les réalisations obtenues jusqu'à présent devraient être consolidées en vue de bâtir et d'enraciner les institutions et l'état de droit en Somalie. Nous souhaitons également applaudir et apporter tout notre soutien aux six priorités exprimées par le nouveau Président somalien, M. Hassan Sheikh Mohamud, relatives au renforcement de la stabilité et à la consolidation de la paix, au respect des droits de l'homme, de l'état de droit et de la bonne gouvernance, au redressement économique, à la fourniture des services de base à la population, et bien sûr, à la préservation de l'unité et de l'intégrité du pays.

La réalisation de ces objectifs requiert patience, persévérance et un engagement politique irréversible des nouvelles autorités somaliennes pour asseoir une paix et une stabilité durables. Elle exige avant tout, et après tout, la sécurité, la défaite du terrorisme et l'extension de l'autorité de l'État somalien au reste du territoire national, sans oublier une réponse adéquate face à la situation humanitaire des réfugiés et des personnes déplacées, qui ne fait que s'aggraver.

Dans ce contexte, la libération du port de Kismayo, bastion d'Al-Chabab, qui prive ce mouvement de son importante source de financement et permet en même temps à l'État somalien un meilleur contrôle sur les activités commerciales du pays, constitue un tournant significatif dans la lutte contre le terrorisme en Somalie. Ce résultat et l'amélioration de la situation en matière sécurité doivent beaucoup à la Mission de l'Union africaine en Somalie et aux pays contributeurs de troupes, et au rôle important qu'ils ont joué et qu'ils continuent de jouer pour améliorer la situation de la sécurité du pays.

Il va sans dire que l'appropriation par les Somaliens, tous les Somaliens, des acquis en matière de sécurité, de paix et de stabilité passe nécessairement par le renforcement des forces armées et de police somaliennes. Nous nous félicitons à cet égard de la signature du Plan national de sécurité et de stabilisation, le 8 août dernier, qui a pour objectif de guider et de planifier le développement du secteur de la sécurité en Somalie.

La lutte contre la piraterie est aussi un élément important pour la consolidation des acquis de la stabilité. La sécurisation des côtes somaliennes permettra à coup sûr des échanges économiques et commerciaux normaux entre la Somalie et les autres pays, et la création d'activités économiques et d'emplois, notamment pour les jeunes.

La Somalie, qui est sortie exsangue de deux décennies de guerre, est en convalescence. Elle a besoin de l'aide, elle a besoin de l'assistance, elle a besoin de la solidarité de l'ensemble de la communauté internationale et de l'ONU, qui la représente, pour relever les multiples défis qui s'imposent à ses autorités en matière de reconstruction et de développement. Le peuple somalien aspire à la quiétude, à la concorde et à une vie décente, à l'abri de l'insécurité, du besoin et de l'incertitude. Donnons-lui les moyens d'atteindre ces aspirations essentielles et légitimes.

M. Mashabane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier M. Augustine Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé au Conseil.

Après deux décennies de conflit prolongé, la Somalie fait de remarquables progrès sur la voie de la consolidation de la paix dans le pays. L'Afrique du Sud félicite les dirigeants et le peuples somaliens d'avoir mené à terme la transition et donné le coup d'envoi de la phase qui suit la transition. Nous sommes convaincus qu'une Somalie pacifique et stable aura un effet bénéfique sur le pays, mais également sur la région et le continent tout entier. Les accomplissements réalisés en Somalie témoignent des succès qui peuvent être obtenus lorsque l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales collaborent de manière stratégique pour relever les défis qui se présentent sur le continent en matière de paix et de sécurité.

Si nous célébrons les progrès enregistrés en Somalie, nous ne pouvons nous permettre aucune complaisance. Comme le déclare le Secrétaire général dans son récent rapport au Conseil de sécurité (S/2012/764), la fin de la transition ne signifie pas la fin du processus de paix. La Somalie va continuer d'avoir besoin de la communauté internationale pour relever les nombreux défis auxquels le nouveau Gouvernement du Président Hassan Sheikh Mohamud reste confronté.

Un enseignement important que nous avons tiré des pays qui se relèvent d'un conflit est qu'il est important de matérialiser rapidement les dividendes de la paix afin de préserver la paix et la sécurité. L'Afrique du Sud se félicite de ce fait de l'organisation du minisommet sur la Somalie et de l'engagement pris par la communauté internationale de continuer à appuyer de manière continue et coordonnée la phase de consolidation de la paix et de stabilisation en Somalie. Cet appui sera crucial pour aider le nouveau Gouvernement tandis qu'il s'efforce de relever la myriade de défis, notamment en matière de sécurité et de développement, et de surmonter les terribles difficultés humanitaires, auxquels le pays continue de se heurter.

Tandis que nous apportons cet appui, nous tenons à insister sur le fait qu'une aide, si importante soit-elle, ne remplacera jamais le rôle essentiel des dirigeants somaliens dans l'édification de leur pays. Nous accueillons donc avec satisfaction les fondements d'un nouveau départ énoncés dans la politique à six volets du nouveau Gouvernement. À cet égard, nous tenons à souligner la nécessité de consolider et d'étayer les institutions et la gouvernance somaliennes, afin de permettre au Gouvernement du pays de renforcer ses capacités, ce qui l'aidera à fonctionner de manière autonome à l'avenir.

Il convient de reconnaître que les progrès accomplis au niveau politique et en matière de consolidation de la paix n'auraient pas été possibles sans le climat propice mis en place par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les pays de la région.

Cela étant, pour que les Forces nationales de sécurité somaliennes, épaulées par l'AMISOM, réussissent à libérer les zones jusqu'ici contrôlées par Al-Chabab, il faudra créer des structures de gouvernance locales et fournir à ces régions des services sociaux et de sécurité.

Il est donc impératif que la Somalie commence à mettre en place des institutions de gouvernance adéquates, équipées pour s'atteler à la mise en œuvre des priorités, tant immédiates qu'à long terme, du nouveau Gouvernement. En outre, les capacités et les ressources des Forces nationales de sécurité somaliennes doivent être renforcées afin de faire en sorte que d'éventuels vides sécuritaires n'aboutissent pas à la création de milices. Il est tout aussi important d'encourager le nouveau Gouvernement somalien à élaborer une stratégie de désarmement, de démobilisation et de réintégration visant, le cas échéant, à démanteler les milices existantes et à les intégrer au sein des Forces nationales de sécurité somaliennes. Des Forces nationales de sécurité puissantes et loyales garantiront en fin de compte le maintien sur le long terme de la stabilité et de la sécurité.

Alors que nous fêtons l'aube de ce nouveau départ de la Somalie, nous avons conscience que certains dans le pays restent violemment opposés au nouveau Gouvernement. Les récents incidents survenus à Mogadiscio, notamment la tentative d'assassinat du Président, montrent bien que les avancées politiques et militaires en Somalie doivent être jalousement protégées pour éviter un retournement de la situation.

Nous trouvons par conséquent encourageante la déclaration du Président Mohamud, qui a affirmé qu'il tendrait la main aux groupes armés dans l'intérêt de la paix et de la réconciliation. Nous devons appuyer ce processus et envisager de redoubler d'efforts afin de tâcher de convaincre ceux qui sont restés en dehors du processus politique. Bien géré, ce processus pourrait permettre de faciliter la réconciliation et de faire progresser la cause de la paix en Somalie. L'Afrique du Sud est prête à faire bénéficier le Gouvernement somalien de son expérience et de ses compétences en matière de réconciliation nationale. Ma délégation trouve à cet égard que la défection de plus de 3 000 anciens combattants d'Al-Chabab est un fait encourageant. Il faudra, pour maintenir ce taux de défections, beaucoup de ressources et de fonds, afin de pouvoir proposer aux anciens combattants de nouveaux moyens de subsistance et des débouchés professionnels. À cet égard, nous engageons la communauté internationale à appuyer le Gouvernement somalien dans ses efforts de mise en œuvre de son plan national de sécurité et de stabilisation.

Nous rendons hommage à l'AMISOM et aux pays de la région pour les immenses sacrifices consentis, aux côtés des forces de sécurité nationales somaliennes, aux fins de la mise en place des conditions de sécurité nécessaires au développement politique et économique du pays. Pour préserver ces acquis, il est absolument indispensable que la communauté internationale poursuive son appui financier et logistique à l'AMISOM. Cet appui doit être étendu à la composante maritime, qui a en particulier cruellement besoin de ressources suffisantes, au regard des victoires engrangées dernièrement par l'AMISOM avec la prise des villes portuaires stratégiques de Kismayo et de Merca, et en vue de veiller à ce que la filière logistique d'Al-Chabab soit totalement interrompue. À cet égard, ma délégation appuie fermement la demande adressée à l'Organisation par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine afin qu'elle étende le dispositif d'appui des Nations Unies à l'AMISOM aux composantes civile et maritime de la Mission.

L'Afrique du Sud a toujours considéré le phénomène de la piraterie en mer comme un sous-produit de l'instabilité dans le reste du territoire. Une plus grande stabilité en Somalie, ainsi que des institutions nationales somaliennes renforcées, permettront aux efforts de la communauté internationale de produire de meilleurs résultats dans la lutte contre ce fléau. Dans ce contexte, l'Afrique du Sud est déterminée à coopérer avec le nouveau Gouvernement fédéral afin d'aider la Somalie à renforcer ses capacités de façon à mieux gérer la situation créée par la piraterie.

Pour conclure, je dirai qu'il ne saurait y avoir de sécurité sans développement et de développement sans sécurité en Somalie. À cet égard, nous nous félicitons de l'examen stratégique de l'AMISOM, destiné pour étudier de quelle manière la Mission peut le mieux continuer de contribuer à la stabilisation de la Somalie et à la mise en œuvre des priorités du Gouvernement somalien. Nous attendons également avec intérêt de recevoir les recommandations du Secrétaire général concernant un concept stratégique intégré pour le système des Nations Unies en Somalie. Les résultats de ces examens seront essentiels pour l'élaboration de solutions institutionnelles cohérentes durant la phase de consolidation de la paix en Somalie. Nous tenons à remercier le Secrétaire général de son engagement personnel et à exprimer notre reconnaissance au Représentant spécial, Augustine

Mahiga, pour les efforts inlassables qu'il consent afin d'aider le peuple somalien à clôturer le chapitre de la transition du pays. Notre gratitude et nos remerciements vont aussi à l'Autorité intergouvernementale pour le développement et à l'Union africaine pour la contribution désintéressée qu'elles ont apportée et pour leur solidarité avec le peuple de Somalie.

M. Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat. Je voudrais me joindre à mes collègues pour remercier le Représentant spécial, Augustine Mahiga, de son bilan actualisé de la situation et des clairvoyantes observations qu'il nous a communiquées aujourd'hui. Je voudrais aussi le féliciter, ainsi que son équipe, de leurs efforts dévoués, et féliciter également l'Union africaine du travail accompli, en saluant par la même occasion le rôle de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de ses dirigeants, à commencer par feu Meles Zenawi, le regretté Premier Ministre éthiopien, et la contribution qu'ils ont apportée au processus de paix en Somalie.

Au cours de l'année écoulée, la Somalie a été le théâtre d'événements majeurs sur les plans politique et de la sécurité. Sur le plan politique, le mois d'août a marqué la fin de la période de transition, entamée il y a huit ans. Après l'adoption d'une nouvelle Constitution, la direction politique somalienne, les chefs traditionnels du pays et les autres parties prenantes ont décidé de surmonter leurs divergences pour agir dans l'intérêt supérieur du peuple somalien, dans le cadre d'un processus qui a débouché sur la formation d'un nouveau Parlement, l'élection d'un nouveau Président et la nomination subséquente d'un nouveau premier Ministre. Sur le plan de la sécurité, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), les forces nationales somaliennes et les partenaires régionaux ont continué d'étendre leur contrôle sur d'autres territoires, et d'affaiblir par là considérablement Al-Chabab. Le Portugal félicite les acteurs somaliens et le peuple somalien de l'œuvre accomplie et rend hommage aux femmes et aux hommes qui travaillent au service de l'AMISOM pour les sacrifices qu'ils ont consentis.

On attend maintenant des autorités somaliennes qu'elles fassent preuve du même degré d'engagement, d'intégrité et d'endurance que pendant tous ces mois, afin de pouvoir s'attaquer aux défis complexes qu'impose ce nouveau chapitre : l'édification d'un pays sûr et stable qui soit prêt, dans un délai de quatre ans, à organiser des élections au suffrage universel. Nous nous félicitons de la détermination et de la clairvoyance dont a fait preuve le Président Hassan Sheikh Mohamud et des priorités qu'il a déjà définies, à savoir la réconciliation nationale, la prestation des services sociaux, le développement économique, l'amélioration des services judiciaires et le renforcement de la sécurité. Ces priorités devraient faire partie des éléments pendants auxquels on mettra la dernière main dans la Constitution provisoire, en même temps que du processus général de stabilisation, à savoir la réforme du secteur de la sécurité, la mise en place d'une administration inclusive et représentative dans tout le pays, la fourniture des services essentiels à la population, la stimulation du commerce et la lutte globale contre la menace de la piraterie. Au-delà, cela doit se traduire par un renforcement de la bonne gouvernance, de l'état de droit, de la transparence et de la responsabilisation, ainsi que du respect des droits et des libertés fondamentaux. Parallèlement, une attention accrue doit être accordée au rôle des femmes et à leur participation et leur représentation pleines et entières dans le cadre du processus de paix somalien.

Parce que les tâches qui attendent sont extrêmement complexes et exigeantes, il est temps que la communauté internationale renouvelle son engagement en faveur du peuple somalien et renforce, en même temps, la coordination entre tous les acteurs en Somalie. À cet égard, nous attendons avec intérêt les résultats de l'évaluation complète que mènent conjointement l'ONU et l'Union africaine sur l'AMISOM, laquelle a jusqu'à présent joué un rôle essentiel dans la mise en place des conditions propices à la progression du processus politique et des efforts de revitalisation de l'économie du pays, ainsi que les résultats de l'examen stratégique mené actuellement par l'ONU dans l'optique éventuelle d'une présence des Nations Unies en Somalie durant les quatre prochaines années.

Toutefois, comme l'Union africaine l'a récemment souligné, il importe, durant cette réflexion sur l'avenir de l'AMISOM et sur son importante contribution à la paix, à la sécurité et à la réconciliation en Somalie, de ne pas perdre de vue la question du financement de la Mission. Voilà pourquoi nous saisissons cette occasion pour exhorter toutes les parties à tenir dûment compte de la nécessité d'améliorer la prévisibilité et la viabilité des mécanismes de financement de l'AMISOM.

Pour sa part, le Portugal continuera de participer et de contribuer activement, à différents niveaux et dans diverses instances, à l'amélioration des conditions de vie quotidiennes du peuple somalien, en particulier par

le biais de la contribution exceptionnelle de l'Union européenne, évidente à maints égards, par exemple dans les domaines de l'aide au développement, de l'appui à l'AMISOM et des opérations conjointes menées dans le cadre de la politique commune de sécurité et de défense, comme la mission de formation de l'Union européenne pour la Somalie, l'opération Atalante de la Force navale de l'Union européenne et la nouvelle mission de renforcement des capacités maritimes dans la corne de l'Afrique. À cet égard, nous partageons naturellement la position de l'Union européenne qui sera exposée au cours du présent débat par l'Ambassadeur Mayr-Harting.

Je terminerai en saluant et en félicitant encore une fois les Somaliens des mesures décisives qu'ils ont prises en vue de l'avènement d'une Somalie plus représentative, plus démocratique et plus pacifique et en leur réaffirmant notre appui dans l'entreprise de reconstruction de longue haleine qui les attend, et dont nous entendons aider à assurer le succès.

M. Alzate (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat sur la situation en Somalie en ce tournant crucial pour la progression de ce pays vers une normalisation politique, économique et sur le plan de la sécurité. Je voudrais également saluer et remercier de sa déclaration le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, M. Augustine Mahiga.

La Somalie a fait d'importants progrès sur la voie de la paix et de la stabilité. La dernière étape de la transition a mis en évidence les efforts déployés par les acteurs somaliens en vue de la mise en place d'un Gouvernement plus légitime et plus représentatif, doté d'une nouvelle direction et de nouvelles institutions, mieux à même de prendre en main les destinées du peuple somalien. Tout en prenant note avec optimisme des progrès importants réalisés en matière de sécurité, nous sommes conscients de la nécessité de consolider les gains obtenus dans différents domaines et de contribuer à mener le pays sur la voie d'un développement économique et social durable.

S'il est vrai que les nouvelles autorités somaliennes ont la responsabilité première d'assurer le rétablissement de la sécurité, la stabilité politique, l'état de droit et le développement économique, il est essentiel que la communauté internationale continue de les aider sans se montrer trop complaisante, tout en gardant à l'esprit les difficultés inhérentes à la consolidation de l'État. Dans ce contexte, il est essentiel d'adopter une stratégie globale visant à renforcer les institutions et les capacités nationales du nouvel État somalien, conformément à la vision nationale et aux priorités fixées par les autorités somaliennes et d'une manière compatible avec la future présence de l'ONU en Somalie. Il est également nécessaire d'assurer une bonne cohérence et coordination des efforts déployés par les différents organes et organismes des Nations Unies et les autres partenaires régionaux et internationaux.

Nous devons nous féliciter de l'expansion considérable des territoires sous contrôle des Forces nationales de sécurité somaliennes et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), parmi lesquels figurent désormais des grandes villes stratégiques comme Mogadiscio, Afgowe, Baldoa, Marka et Kismayo. Malgré ces avancées, les attentats terroristes perpétrés par Al-Chabab continuent de faire peser une grave menace sur les institutions somaliennes et le processus politique lui-même. C'est pourquoi le travail et la présence de l'AMISOM demeurent essentiels pour la stabilisation de la Somalie.

Nous ne devons pas oublier que le renforcement de la capacité de l'AMISOM dépend dans une large mesure des ressources et du matériel dont la Mission pourra disposer pour s'acquitter de son mandat. De même, il est essentiel que la Mission dispose de facilitateurs et de multiplicateurs de force pour lui donner plus de capacité et de souplesse opérationnelles. Il est fondamental à cet égard de proroger le plan de soutien logistique autorisé par la résolution 2036 (2012). En outre, il faut accorder l'attention voulue à la demande de l'Union africaine relative à l'inclusion d'une composante maritime au sein de l'AMISOM et au renforcement de sa composante civile. Par ailleurs, nous devons fournir davantage de ressources techniques et financières et de moyens de formation aux forces somaliennes, afin qu'elles puissent jouer un rôle plus important dans les opérations en cours. Les efforts visant à réformer et à restructurer ces forces doivent se poursuivre à travers un processus de régularisation permettant la mise en place d'une structure claire de contrôle et de commandement.

Il est également fondamental d'harmoniser et de synchroniser les efforts politiques et militaires, en vue d'une véritable stabilisation de la situation en Somalie. Par conséquent, il nous paraît important d'appuyer les efforts des autorités somaliennes visant à consolider leur contrôle dans les zones récemment libérées, s'agissant en particulier de la mise en œuvre et du lancement de la Stratégie nationale de stabilisation et de réconciliation et

du Plan national de sécurité et de stabilisation. Il convient également de tenir dûment compte de la nécessité de répondre aux besoins immédiats d'un nombre croissant de combattants qui ont quitté les rangs d'Al-Chabab, en tant que première étape vers un processus plus large de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

La fin de la transition ne signifie pas la fin du processus de paix. Au contraire, c'est le moment de régler les questions fondamentales de la Feuille de route pour l'achèvement de la transition en Somalie restées en suspens et de faire des progrès dans la mise en place de structures d'administration locales et d'institutions qui fonctionnent bien et soient à même de promouvoir le relèvement économique et social du pays. Nous devons également faire des progrès vers la formation d'un Gouvernement inclusif, soumettre la Constitution nationale à un référendum et organiser des élections directes aux niveaux local et national, afin de donner une impulsion définitive au processus de consolidation de la paix.

La piraterie au large des côtes somaliennes est un problème qui ne disparaîtra pas avec la transition. Une solution viable et durable doit faire partie intégrante des efforts visant à renforcer l'état de droit dans le pays et les capacités des institutions nationales, ce qui permettra de traiter simultanément les aspects économiques, pénitentiaires, judiciaires et relatifs à la sécurité de la question .

L'un des domaines essentiels dans lesquels la communauté internationale, en particulier l'ONU, doit fournir une assistance technique à la Somalie est celui de la délimitation de son espace maritime conformément au droit international. Cela permettra de délimiter clairement ses eaux territoriales, la zone économique exclusive et ses frontières maritimes. En outre, cela renforcera la capacité de la Somalie à exercer sa souveraineté sur ses eaux et ressources maritimes, et facilitera le développement d'activités telles que la pêche et les opérations portuaires, offrant ainsi d'autres créneaux viables à la population, étant donné sa dépendance actuelle à l'égard des activités criminelles liées à la piraterie.

Pour terminer, je voudrais de nouveau souligner la contribution importante de l'AMISOM à la recherche de la paix en Somalie. J'exhorte les autorités somaliennes et les autres parties prenantes à préserver et à renforcer la convergence de vues dont ils ont fait preuve durant la transition et de faire de la stabilisation et de la consolidation de l'État somalien leur principal objectif à long terme.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Augustine Mahiga, de son exposé sur la situation dans ce pays. Nous sommes heureux de voir s'achever la période de transition en Somalie et notons avec plaisir l'exécution d'un certain nombre de tâches politiques importantes, notamment la nomination d'un Premier Ministre. Tous ces éléments constituent la base du renforcement de la stabilité et impriment un élan important au développement politique, social et économique du pays.

Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'achèvement de la transition en Somalie suscitent un certain optimisme pour ce qui est des perspectives de normalisation de la situation en Somalie et confirment l'aspiration du peuple somalien à mettre fin à des années de guerres intestines et de désintégration. Pour maintenir l'élan du processus de paix, les nouvelles autorités doivent mobiliser la volonté politique et les ressources nationales. Elles doivent immédiatement mettre en place les structures du pouvoir exécutif, définir les priorités pour le développement du pays après la période de transition, y compris en exécutant sans plus tarder les tâches inachevées de la Feuille de route. Une coopération étroite entre les signataires de la Feuille de route et le renforcement de la coopération entre la communauté internationale et les autorités somaliennes sont des conditions essentielles pour assurer le succès de ces efforts.

Une lourde tâche subsiste : maîtriser Al-Chabab, si l'on veut véritablement stabiliser la Somalie. À cet égard, nous nous félicitons des succès militaires enregistrés par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les Forces nationales de sécurité, notamment lorsqu'elles ont chassé les extrémistes de Kismayo. Toutefois, les opposants à la stabilisation disposent toujours d'une puissance de feu considérable et en vue de préserver leur influence sur le terrain, ils regroupent leurs forces et passent à présent à des tactiques terroristes et à la guérilla. Il faudra encore pousser les extrémistes hors des vastes zones où ils se sont retranchés, notamment au nord de Kismayo et au sud de Mogadiscio. A Kismayo même, le rétablissement de l'ordre exigera des efforts considérables, surtout de la part des Somaliens eux-mêmes. Il en est de même pour d'autres zones libérées, et leur stabilisation doit être l'une des priorités des dirigeants du pays.

À cet égard, il est important également de désarmer et de réintégrer sans tarder les membres d'Al-Chabab présents dans ces zones. Le calme est loin d'être revenu en Somalie sur le plan de la sécurité et la Mission de l'Union africaine en Somalie continue d'être l'un des principaux acteurs dans la normalisation de la situation. Le processus d'appui de l'ONU à l'AMISOM doit se poursuivre et tenir compte des progrès réalisés dans la stabilisation du pays et des avancées enregistrées dans la lutte contre Al-Chabab. En même temps, les perspectives d'un développement pacifique du pays exigent également renforcer les Forces de sécurité somaliennes qui devront finalement assumer l'entière responsabilité de la sécurité interne après le départ de l'AMISOM.

Nous sommes préoccupés par le flux persistant d'armes illégales en Somalie et par l'appui financier que reçoit Al-Chabab. Il faut donc que les États Membres, en particulier ceux de la région, respectent rigoureusement les obligations que leur impose le régime de sanctions vis-à-vis de la Somalie. Ainsi, il ne faut pas oublier que l'un des aspects de cette activité est la contrebande et le commerce tous azimuts des extrémistes en Somalie même.

Pour la première fois ces dernières années, il semble que les actes de piraterie le long des côtes du pays aient diminué. C'est là le résultat de mesures soigneusement coordonnées de la communauté internationale visant à mettre fin à cette menace. Mais le problème reste grave. Les pirates se tournent désormais vers des zones situées au-delà du couloir de sécurité et attendent que la situation présente, qui leur est défavorable, se termine.

La prise d'otages contre des rançons a créé une nouvelle source de revenu criminel, y compris pour le financement d'opérations de piraterie. Des rapports font de plus en plus souvent état de contacts entre des pirates et Al-Chabab. C'est pourquoi les autorités somaliennes se doivent de mener à bien les efforts visant à éradiquer la piraterie dans le cadre des obligations que leur impose leur feuille de route. Plus précisément, nous espérons qu'elles prendront des mesures immédiates pour adopter une série de lois antipiraterie et supprimeront les autres obstacles entravant la poursuite des pirates en justice.

L'une des composantes principales d'une stratégie globale de lutte contre la piraterie reste la lutte contre l'impunité. Ce problème ne sera réglé que par la création au niveau régional d'un mécanisme efficace de poursuite pénale des pirates, avec la participation de la communauté internationale.

La situation humanitaire en Somalie est source de sérieuses préoccupations. Les problèmes, résultat de nombreuses années de guerre civiles, ont été aggravés par des catastrophe naturelle, dont l'inondation récente du centre du pays. Quant à nous, nous continuerons à prendre une part active au renforcement des efforts de la communauté internationale visant à assurer une assistance globale à la Somalie, y compris une assistance humanitaire.

M. Masood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Augustine Mahiga, pour son exposé.

Le Pakistan se félicite des progrès réalisés par la Somalie au cours de la période critique de ces derniers mois. Compte tenu du courage et de la résilience du peuple somalien, ces progrès ne nous surprennent guère. Le peuple somalien a fait face avec courage à toutes sortes de difficultés pour mener à bien la transition.

Les élections parlementaires et présidentielles et la nomination du Premier Ministre annoncent un nouveau régime politique, reflet des aspirations du peuple somalien. La Somalie est sur le point d'ouvrir un nouveau chapitre de son histoire. Nous félicitons le Président Hassan Sheikh Mohamud de son élection, et lui souhaitons, ainsi qu'à son gouvernement, un plein succès.

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a permis de créer un environnement sûr et stable propice à la réalisation de véritables progrès politiques. Les succès enregistrés récemment par l'AMISOM et les Forces de sécurité somaliennes ont permis aux forces progouvernementales de saisir le contrôle des principales villes du pays. La paix et sécurité dans les centres urbains de la Somalie créeront des conditions propices aux progrès économiques et politiques.

La prise du port stratégique de Kismayo le mois dernier est une étape cruciale vers l'élimination de la piraterie au large des côtes somaliennes. Le Pakistan a été victime de la piraterie. Nous sommes favorables à l'ajout d'une composante maritime à l'AMISOM dans le cadre de la lutte contre la piraterie. Cette composante renforcera les efforts des forces navales internationales dans le golfe d'Aden et dans les eaux adjacentes. Nous ne devons pas oublier la situation des otages retenus par des pirates. L'adoption d'une approche globale visant à

mettre fin à la piraterie exige de traiter de ses causes profondes, notamment la pêche illégale et le rejet de déchets toxiques dans les eaux somaliennes.

L'AMISOM reste confrontée à une lutte asymétrique contre les terroristes et les extrémistes. Il faut donc, dans le cadre de l'évaluation actuelle de la Mission, tenir compte des divers défis auxquels elle est confrontée. Le rôle de l'AMISOM sera évidemment déterminé par la situation sur le terrain. Entretemps, nous exhortons la communauté internationale à garantir un appui financier et politique à la Mission, afin de préserver les acquis et de prévenir une reprise éventuelle du conflit. Nous ne devons pas relâcher notre vigilance.

À de nombreux égards, les opérations de l'AMISOM sont un bon exemple d'une coopération fructueuse entre une organisation régionale et l'ONU. La réponse collective et consensuelle de l'Afrique face à ses problèmes de sécurité est très impressionnante. Nous félicitons les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM pour leur résilience et leur courage, et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour sa sagacité et sa détermination. Nous appuyons la demande de l'Union africaine en faveur d'une prolongation du dispositif d'appui de l'AMISOM.

Le Représentant spécial, M. Mahiga, et le Commissaire Lamamra ont prévenu que la Somalie sera confrontée à de très grands problèmes. Il faut définir clairement les buts et les objectifs pour maintenir le rythme actuel des progrès. Le mois dernier, le Conseil de sécurité a demandé au Secrétaire général de réévaluer l'avenir de la présence de l'ONU et souligné la nécessité d'une approche stratégique intégrée.

Nous croyons qu'il y a trois aspects à prendre en considération. Premièrement, cette réévaluation doit tenir compte de la nécessité d'une appropriation nationale et s'adapter à l'évolution des priorités nationales. Le Gouvernement somalien est désormais en position de définir ces priorités et de prendre des décisions. Deuxièmement, il importe de mettre au point un interface entre le processus d'évaluation du Secrétaire général et les initiatives de l'Union africaine. Troisièmement, la présence de l'ONU doit viser à préserver l'intégrité territoriale et le fédéralisme en Somalie. Les différences d'interprétation en matière de démarcation des frontières et de partage des recettes entre les diverses composantes de la fédération ne doivent pas modifier l'engagement commun en faveur d'une Somalie forte et unie.

Le Pakistan et la Somalie ont des liens solides et anciens. Nous avons contribué aux efforts de maintien de la paix en Somalie. Le moment est désormais venu de consolider la paix. Nous ferons tout le nécessaire pour aider le Gouvernement somalien à accomplir cette tâche. Nos relations avec la Somalie se renforceront au cours des années à venir. Le Pakistan continuera d'appuyer la Somalie par des actions bilatérales ainsi qu'en sa qualité de membre du Conseil de sécurité, du Groupe de contact de l'Organisation de la coopération islamique et du Groupe de contact des Nations Unies sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Nous assurons le nouveau Gouvernement somalien de notre plein appui.

M. Araud (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général en Somalie, M. Augustine Mahiga.

Ces derniers mois ont permis à la Somalie de franchir, nous l'avons dit, des étapes historiques qui seraient apparues hors d'atteinte il y un an : adoption d'une Constitution provisoire, la désignation d'un Parlement et de son Président, l'élection d'un nouveau Président de la République et enfin, la désignation d'un nouveau Premier Ministre. Nous attendons désormais la nomination prochaine d'un gouvernement. Il y a donc en Somalie un nouvel espoir. La communauté internationale doit se tenir aux côtés des Somaliens pour les soutenir dans la construction d'un nouvel État, dans le respect de la souveraineté somalienne.

Avec l'achèvement de la transition, la consolidation des acquis est la première des priorités pour que les progrès accomplis de ces derniers mois ne s'inversent pas. Dans ce but, et ainsi que l'a souligné le Président somalien dans son intervention lors du mini sommet sur la Somalie organisé en marge de l'Assemblée générale, la sécurisation et la stabilisation du territoire somalien constituent l'objectif immédiat.

La sécurisation exige de poursuivre l'effort militaire, et j'y reviendrai. Mais elle nécessite également une stratégie politique. Sur l'ensemble du territoire somalien, et en particulier dans les territoires libérés de la présence du Chabab, la mise en place d'institutions fédérales et d'administrations civiles inclusives est une priorité. Mais après 20 ans de vacance du pouvoir fédéral, dans un pays où les allégeances claniques sont essentielles, ces institutions devront être acceptées par la population et conquérir ainsi leur légitimité. Dans ce but, nous encourageons les autorités somaliennes dans leur souhait d'ouvrir un dialogue avec tous les Somaliens

en s'engageant dans un processus de réconciliation nationale. Toutes les composantes de la Somalie doivent être représentées dans les institutions qui seront mises en place, au niveau fédéral comme au niveau local.

Dans ce contexte, une présence politique civile d'appui aux autorités somaliennes est indispensable. Les Nations Unies disposent de l'expérience et de l'expertise nécessaires. Nous souhaitons donc qu'elles accélèrent leur déploiement à Mogadiscio et envisagent, rapidement, les modalités d'une présence dans les nouveaux territoires libérés, en lien avec l'Union africaine et les autorités somaliennes. Nous ne pouvons attendre les résultats de l'examen pour renforcer la présence politique des Nations Unies, au risque de perdre un temps précieux.

Sur le plan sécuritaire, les succès obtenus par l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes au cours des derniers mois ont permis de reprendre du terrain dans tout le centre-sud de la Somalie et d'affaiblir ainsi Al-Chabab. La reconquête du sud s'est intensifiée avec la prise du port de Merka, puis de Kismayo, ce qui a privé Al-Chabab de son principal bastion stratégique et d'une part non négligeable de ses ressources. Ces résultats doivent être salués alors que les troupes ougandaises, burundaises, kényanes, djiboutiennes et éthiopiennes consentent un lourd sacrifice pour libérer la Somalie d'Al-Chabab.

En dépit des récents progrès, la présence de l'AMISOM est encore nécessaire pour assurer la sécurisation durable du pays, aux côtés des forces de sécurité somaliennes.

Dans ce contexte, la France soutient le renouvellement pour un an de l'AMISOM à mandat et plafond de troupes constants. Une clause d'examen à mi-parcours permettra de réévaluer la nature de sa présence en fonction des examens que conduiront, en étroite coordination, les Nations Unies et l'Union africaine avant la fin de l'année.

Nous partageons en effet l'analyse de l'Union africaine qui, dans son dernier rapport (S/2012/764, annexe), souligne qu'il est nécessaire de trouver un financement durable pour l'AMISOM. Je tiens à rappeler que depuis 2007, l'Union européenne a apporté un soutien continu à cette Mission, à hauteur de 442 millions d'euros. L'Union européenne apportera de nouveau un financement pour le paiement des salaires des soldats de l'AMISOM en 2013. Cependant, ses ressources sont limitées au regard des effectifs actuels de la Mission et des besoins qui s'expriment sur d'autres parties du continent africain. D'autres donateurs devront donc compléter la contribution de l'Union européenne afin que les soldes des soldats de l'AMISOM puissent être intégralement financés en 2013.

À moyen terme, la mise en place de forces de sécurité somaliennes crédibles doit être notre priorité afin qu'elles puissent, au plus tôt, prendre le relais de l'AMISOM. C'est une question de crédibilité politique pour le nouveau Gouvernement, et la seule à même de lui garantir le contrôle durable de son territoire. Cet effort doit être la priorité stratégique de la communauté internationale en Somalie à moyen terme.

La France et l'Union européenne sont pleinement engagées dans ce processus avec la mission de formation de l'Union européenne pour la Somalie, qui forme les soldats somaliens, conforte la mise en place d'un corps d'instructeurs somaliens et consolide la chaîne de commandement. L'examen stratégique qui débute à Bruxelles doit décider de la poursuite de cette mission, dont nous souhaitons qu'elle porte sur deux ans, et déterminer les axes d'évolution pour mieux répondre aux besoins somaliens. Les efforts de cette mission pour renforcer la sécurité à terre seront complétés par une autre mission pour développer une police côtière en Somalie.

Je conclurai en évoquant la situation des droits de l'homme et la situation humanitaire. L'enrôlement d'enfants-soldats, les assassinats de journalistes et les exécutions extrajudiciaires constituent toujours un facteur de préoccupation. Par ailleurs, 4 millions de personnes ont toujours besoin d'assistance alimentaire. Les Nations Unies, comme les organisations non gouvernementales humanitaires, apportent un soutien vital à la population affectée par la famine dans la région. L'accès sans entrave de l'aide humanitaire doit être garanti.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Augustine Mahiga, de son exposé. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général d'avoir convoqué un minisommet fructueux sur la Somalie le 26 septembre dernier à New York. L'Azerbaïdjan s'associe aux parties qui ont participé au sommet pour féliciter le Gouvernement et le peuple somaliens d'avoir achevé la transition dans un climat pacifique. Cette réussite conséquente représente un moment historique pour le pays et une avancée

importante vers la réalisation d'une Somalie pacifique, démocratique, stable et prospère.

Nous félicitons le Président Hassan Sheikh Mohamud, de la Somalie, d'avoir annoncé son intention de créer des institutions de gouvernance ouvertes à tous et largement représentatives, et nous accueillons avec satisfaction l'annonce de ses premières priorités. Il importe de veiller à ce que l'appui international soit à la mesure de ces priorités et à ce que l'esprit d'unité soit préservé en tant que principe directeur essentiel pour tous les acteurs somaliens et internationaux qui œuvrent à la paix et au développement en Somalie.

L'ONU joue un rôle crucial, et nous saluons les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Augustine Mahiga. La consolidation progressive du partenariat entre l'ONU et ses partenaires est encourageante.

Nous soulignons le rôle que jouent les organes régionaux, en particulier l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui contribuent aux efforts de paix en Somalie et ont favorisé l'achèvement du processus de transition. Il est évident que les progrès sont devenus possibles principalement du fait de l'amélioration sensible des conditions de sécurité. Nous rendons hommage aux pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et aux Forces nationales de sécurité somaliennes pour les immenses sacrifices consentis.

Je félicite également l'Organisation de la coopération islamique, la Ligue des États arabes, l'Union européenne et les États Membres à titre individuel de leur contribution à l'instauration de la paix et à la réconciliation nationale en Somalie et de leur appui conséquent en vue de répondre aux besoins urgents des populations touchées par la crise humanitaire.

La communauté internationale doit demeurée attachée à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'indépendance politique et à l'unité de la Somalie. Il est crucial que l'on continue de tout mettre en œuvre pour lutter efficacement contre les menaces et les problèmes que posent les terroristes et les groupes d'opposition armée en Somalie, en particulier Al-Chabab, notamment en appuyant et en appliquant les mesures prises à l'encontre des acteurs qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, tentent de saper le processus de paix dans le pays.

Comme l'a noté le Secrétaire général dans son récent rapport, il importe que les populations qui se trouvent dans les zones reprises à Al-Chabab constatent rapidement la différence entre la vie sous contrôle des insurgés et la vie avec le nouveau Gouvernement. Ceci repose de toute évidence sur la détermination des autorités nationales à renforcer la sécurité dans les zones libérées, l'instauration de la bonne gouvernance et de l'état de droit, le développement des capacités du secteur de la sécurité, la prestation rapide de services et la poursuite de l'appui de la communauté internationale.

Il faut déployer des efforts supplémentaires pour lutter contre la piraterie, les vols à main armée et la prise d'otages au large des côtes somaliennes. Il importe de veiller à ce que les engagements nationaux soient accompagnés d'un appui et d'une assistance solides de la part de la communauté internationale. Le plein respect du droit international applicable est une condition nécessaire à l'efficacité de la lutte contre la piraterie et de la coopération internationale.

La situation humanitaire en Somalie exige une attention constante. Un accès humanitaire sûr, intégral et sans entrave aux populations qui en ont besoin doit être garanti par les parties concernées. Nous soulignons l'importance que revêt l'apport d'une assistance durable à la Somalie à cet égard, ainsi que la nécessité de redoubler d'efforts pour trouver des solutions à long terme aux problèmes auxquels demeurent confrontés le pays et son peuple.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Augustine Mahiga, de son exposé. Je le remercie également des efforts qu'il a déployés ces dernières années pour venir en aide à la Somalie. Nous le félicitons, ainsi que son équipe, du rôle qu'ils ont joué dans la progression du processus politique dans le pays, mais aussi d'avoir aidé le pays à franchir l'étape cruciale qui a permis de jeter les bases d'un avenir meilleur pour la Somalie.

Je vais aujourd'hui me pencher brièvement sur trois points – la situation politique en Somalie, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et l'examen stratégique à venir.

L'Allemagne se félicite vivement de l'achèvement de la transition. Nous saluons les autorités et le peuple somaliens pour le déroulement pacifique du processus, et je rends hommage à tous les signataires de la feuille de route pour leur contribution à la conclusion réussie de la transition.

La création d'un nouveau Parlement et l'élection d'un nouveau président du Parlement et d'un nouveau président du pays sont des jalons dans l'histoire de la Somalie. La Somalie doit maintenant axer son action sur la stabilisation, la réconciliation et l'édification d'institutions durables et responsables fondées sur le respect des droits de l'homme. Le peuple somalien a besoin de voir les dividendes de la paix après des décennies de guerre civile et de destruction massive.

Au cours du minisommet sur la Somalie, tenu il y a trois semaines en marge de l'Assemblée générale, nous a avons écouté attentivement les priorités énoncées par le Président Hassan Sheikh Mohamud. Nous pensons que ces priorités – à commencer par la sécurité et la consolidation de la paix – sont judicieusement choisies. Le Président Mohamud peut compter sur l'appui continu de la communauté internationale. Mon pays continuera d'assumer sa part de ces efforts, notamment au sein de l'Union européenne et de l'ONU.

Les succès que nous célébrons n'auraient pas été possibles sans la contribution cruciale de la Mission de l'Union africaine en Somalie, qui a instauré le climat de sécurité nécessaire à l'avancement du processus de paix. Je voudrais réitérer notre gratitude à l'AMISOM et la féliciter de ce qu'elle est parvenue à faire dans des conditions très difficiles. L'AMISOM mérite notre plein appui politique, mais aussi, entre autres choses, un financement durable et prévisible, qui doit également être accompagné par des initiatives concernant le renforcement des capacités des Forces de sécurité somaliennes. À terme, les Somaliens devront être en mesure d'assurer eux-mêmes la paix et la sécurité dans leur pays.

Dans ce contexte, je rappelle que l'Union européenne appuie le secteur de la sécurité somalien au moyen de la mission de formation de l'Union européenne pour la Somalie. Depuis le début 2009, mon pays participe activement à cette mission. Plusieurs milliers de soldats somaliens formés par la mission de formation de l'Union européenne continuent, conjointement avec l'AMISOM, de jouer un rôle crucial dans le renforcement de la sécurité. La sécurité reste la clef de tout progrès et tous les efforts déployés par les partenaires dans le secteur de la sécurité doivent être coordonnés et tenir compte des enseignements tirés.

Les succès de l'AMISOM et de ses partenaires dans le domaine de la sécurité doivent également se traduire par des progrès politiques et une amélioration de la situation socioéconomique de la population somalienne. Cette tâche incombe avant tout aux Somaliens, mais la communauté internationale est disposée à les aider.

Enfin, l'évaluation et l'examen stratégique de la présence de l'ONU en Somalie actuellement en cours sont les bienvenus dans l'optique de continuer de stabiliser la Somalie et d'y asseoir la paix. Nous pensons que les difficultés auxquelles se heurte la Somalie nécessitent une approche conjointe, une stratégie solide et cohérente et une répartition claire des tâches. Je peux garantir que l'Allemagne continuera de se tenir aux côtés de la Somalie et de son peuple.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Augustine Mahiga, de son exposé.

Le processus de paix a accompli des progrès historiques en Somalie. Les tâches énoncées dans la feuille de route ont dans leur ensemble été accomplies. Un nouveau Président a été élu et un nouveau Premier Ministre a été nommé et la lutte contre Al-Chabab a marqué des points. Nous saluons ces succès, dont nous nous félicitons, et remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les autres organisations régionales de leurs efforts. Nous apprécions grandement les contributions importantes apportées par le regretté Premier Ministre éthiopien, Meles Zenawi.

La Chine observe qu'il y a encore un long chemin à parcourir pour instaurer durablement la paix et que des défis subsistent. Il faut encore renforcer les capacités du Gouvernement somalien. Le terrorisme et les forces extrémistes restent présents et la situation en matière de sécurité demeure précaire. Nous espérons que les différentes parties somaliennes et le Groupe de suivi international consentiront des efforts dans les quatre domaines suivants.

Premièrement, il faut continuer de faire avancer le processus politique et la réconciliation nationale. Nous espérons que les parties somaliennes saisiront cette occasion historique dans l'intérêt de la stabilité et du développement du pays, renforceront l'unité et la coopération et aplaniront leurs divergences grâce au dialogue et à la consultation. Nous appuyons les efforts du nouveau Gouvernement somalien pour appliquer la Constitution provisoire, exercer des fonctions gouvernementales et étendre son autorité sur tout le territoire national. Nous exhortons les différentes

factions présentes en Somalie à renoncer à la violence et à rallier le processus de paix le plus rapidement possible.

Deuxièmement, il faut continuer de consolider la situation en matière de sécurité. Nous appuyons les efforts déployés par la Somalie pour accélérer le développement du secteur de la sécurité et assumer la pleine responsabilité de la protection de la souveraineté nationale et de l'ordre public. Nous savons gré à l'AMISOM de son travail efficace et nous sommes favorables à ce qu'elle continue de jouer un rôle important dans le maintien de la stabilité en Somalie. Compte tenu des besoins réels, la communauté internationale, et notamment l'ONU, doit accroître son appui logistique à l'AMISOM et aux Forces de sécurité somaliennes.

Troisièmement, il faut entamer le relèvement économique et social. La pauvreté et le sous-développement sont la cause profonde des 20 années de troubles en Somalie. Nous espérons que les parties somaliennes prépareront rapidement des plans de relèvement socioéconomique, afin de permettre à la population d'entrevoir les possibilités qu'offrent la paix et le développement. Nous invitons l'ONU et toute la communauté des donateurs à tenir leurs promesses et à mobiliser davantage de ressources, en espèces ou en nature, pour aider la Somalie à réaliser son développement socioéconomique.

Quatrièmement, il faut élaborer une nouvelle stratégie d'aide internationale à la Somalie. Nous appuyons l'examen stratégique concernant la présence de l'ONU pour la période de 2012 à 2016 actuellement réalisé par le Secrétaire général. Nous espérons que l'ONU jouera un rôle actif de coordination et prendra en compte les vues de l'Union africaine et de l'IGAD, le tout dans le respect de la souveraineté de la Somalie. Nous comptons sur elle pour élaborer un plan stratégique global et viable en vue d'aider la Somalie à parvenir à la stabilité et au développement et pour le mettre en œuvre aussi rapidement que possible.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Guatemala.

Le Guatemala remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Augustine Mahiga, de son exposé, et nous regrettons de ne pas avoir pu entendre le rapport de M. Ramtane Lamamra, Commissaire de l'Union africaine pour la paix et la sécurité.

À l'instar des autres membres du Conseil qui se sont exprimés avant moi, le Guatemala se félicite des événements importants survenus en Somalie, qui rapprochent le pays de la paix et de la stabilité tant désirées. Je suis heureux de dire que le pays a dépassé toutes les attentes, qu'il s'agisse du processus politique ou de la stratégie en matière de sécurité.

En ce qui concerne le processus politique, le Guatemala adresse ses félicitations au nouveau Président somalien, S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud. Nous saluons également la nomination rapide de M. Abdi Farah Shirdon au poste de Premier Ministre. Tous deux incarnent une ère nouvelle en Somalie. Nous espérons que les nouvelles autorités qui viennent d'entrer en fonctions formeront dès que possible un nouveau gouvernement ouvert, transparent et responsable en matière de gestion financière. Nous espérons également que ce gouvernement sera composé de manière judicieuse, avec une représentation équitable des hommes et des femmes. À leur tour, le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent continuer d'appuyer énergiquement la Somalie et nous réaffirmons que la fin de la transition n'est pas la fin du processus de paix. De même, nous reconnaissons que le Gouvernement somalien doit prendre en charge son programme d'action politique et que nous devons, de notre côté, l'écouter et prendre en considération ses nouvelles priorités.

Nous espérons recevoir d'ici peu les résultats de l'examen stratégique des efforts des Nations Unies en Somalie qui, nous en sommes convaincus, tiendra compte des nouvelles réalités en Somalie et présentera des options permettant d'améliorer la coordination entre les organes du système des Nations Unies sur le terrain. Il est indispensable que l'ONU travaille sous le signe de la coopération et de la synergie.

En ce qui concerne la stratégie en matière de sécurité, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a mis en œuvre son mandat de manière exemplaire et, avec les Forces nationales de sécurité somaliennes, elle a réussi ce que peu de gens pensaient être possible à court terme, à savoir la reprise du port de Kismayo. Nous reconnaissons les efforts extraordinaires déployés par l'AMISOM et rendons hommage aux hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la paix en Somalie.

Nous nous félicitons du quatrième rapport d'activité du Président de la Commission de l'Union africaine (S/2012/764, pièce jointe) qui, entre autres, sollicite la prolongation technique du mandat de

l'AMISOM, avec l'apport de légers ajustements aux fins de sa mise en œuvre effective, jusqu'au 22 février 2013. Nous pensons que ces composantes supplémentaires permettront de renforcer le dispositif logistique adopté avec la résolution 2036 (2012). Notre délégation appuie la prorogation de ce mandat et participera de manière constructive aux négociations du projet de résolution dans les jours à venir.

Nous attendons aussi avec intérêt les résultats de l'évaluation stratégique des activités de l'AMISOM, en janvier 2013. De notre point de vue, cet examen doit prendre en compte les opérations menées dans le cadre du mouvement d'Al-Chabab vers le nord du pays, étudier la sécurisation des zones reprises à Al-Chabab et s'accompagner d'un renforcement des Forces de sécurité somaliennes.

Tout comme l'Union africaine dans son rapport, nous sommes préoccupés par la situation financière de l'AMISOM, en particulier pour le second semestre de 2013. Il nous paraît indispensable que la Mission puisse compter sur les ressources nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Nous lançons un appel à tous les pays qui sont en mesure de le faire afin qu'ils contribuent généreusement à cet objectif, de façon à rendre plus prévisibles et durables les mécanismes de financement de l'AMISOM.

Nous nous félicitons de l'adoption du Plan national de sécurité et de stabilisation de la Somalie. Il importe au plus haut point, à nos yeux, que le peuple somalien, en particulier en dehors de Mogadiscio, puisse percevoir la réalité du changement dans sa vie quotidienne et que des gouvernements locaux soient mis en place pour fournir des services de base.

Une restructuration et une réforme des Forces nationales de sécurité somaliennes sont indispensables. Toutefois le grand nombre des désertions de combattants affiliés à Al-Chabab offre l'occasion de proposer un nouvel avenir à la jeunesse somalienne. D'autre part, la protection des civils et l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire doivent rester une priorité.

La reconstruction de la Somalie, tant dans son infrastructure physique que dans son tissu social, et la protection de ses ressources naturelles représentent des objectifs d'une importance toute particulière. La lutte contre la piraterie et les vols à main armée au large des côtes somaliennes reste un défi épineux. Mais, durant l'année écoulée, nous avons été témoins de la transformation de ce pays et le Guatemala entend bien continuer d'en appuyer tous les efforts.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne la parole au représentant de la Somalie.

M. Duale (Somalie) (*parle en anglais*) : Je suis honoré de me trouver dans la salle du Conseil et d'y voir un tel enthousiasme – beaucoup plus important que par le passé. Comme l'ont dit et dûment relevé tous les intervenants, les perspectives les plus sombres s'éloignent peu à peu et nous commençons à voir la lumière au bout du tunnel.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner ainsi l'occasion de participer à ce débat sur la Somalie et de m'adresser aux membres du Conseil. Je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre et à féliciter aussi votre prédécesseur.

Ma tâche aujourd'hui a été grandement facilitée par l'exposé fait par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Augustine Mahiga, que nous remercions infiniment de son appui inlassable aux gouvernements de transition successifs en Somalie et nous espérons qu'il continuera également d'appuyer le nouveau Gouvernement fédéral.

Je regrette que nous n'ayons pas pu entendre l'exposé de M. Ramtane Lamamra. Je le remercie néanmoins, ainsi que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de leur appui constant.

Comme le Conseil l'a entendu, la feuille de route a été mise en œuvre. Un nouveau Parlement a été élu, ainsi qu'un nouveau Président et de nouveaux vice-présidents du Parlement. Le 10 septembre, M. Hassan Sheikh Mohamud a remporté les élections présidentielles et il a été investi au cours d'une cérémonie tenue le 16 septembre. Le 6 octobre, M. Abdi Farah Shirdon a été nommé Premier Ministre et il s'est attelé à la formation d'un nouveau gouvernement qui sera, selon ses dires, réduit mais compétent et ne tolérera ni la corruption ni la mauvaise gestion. Il a également affirmé que, dans la mesure du possible, son gouvernement et lui-même suivraient le programme en six volets du Président, qui consacre un « nouveau commencement ».

Il a déjà été fait mention du programme en six volets, mais je voudrais en faire un bref résumé. Le premier

volet, c'est la stabilité complète, la primauté du droit et la bonne gouvernance, et l'état de droit, qui englobe la sécurité, le système judiciaire et la bonne gouvernance. Le deuxième volet, c'est la reprise économique, l'accent étant mis sur les moyens d'existence et l'infrastructure économique. Le troisième volet, c'est la consolidation de la paix, en particulier la réconciliation sociale grâce à l'établissement de relations de confiance. Le quatrième volet, c'est la prestation de services dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement. Le cinquième volet, c'est l'établissement de relations internationales, l'accent étant mis sur le renforcement des relations de collaboration et sur l'amélioration de l'image nationale. Le sixième volet, c'est l'unité et l'intégrité du pays et une action collective pour instaurer un avenir meilleur. Il s'agit là d'un très bref résumé. J'ai également pris la liberté de joindre aux documents que j'ai distribués davantage d' informations sur les six volets.

Je suis également heureux de dire que des progrès importants ont été accomplis dans le secteur de la sécurité. Les Forces nationales de sécurité, soutenues courageusement par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et par les Forces de défense nationale éthiopiennes ont réussi à libérer des portions considérables de territoire dans les quatre secteurs contrôlés par Al-Chabab. Bien que sensiblement affaibli, Al-Chabab a toujours la capacité de frapper. Par conséquent, il est maintenant plus nécessaire que jamais de traquer les combattants d'Al-Chabab et de les chasser de tous les secteurs et recoins de la Somalie.

Il est maintenant très clair que le nouveau Gouvernement fédéral a besoin d'urgence de l'appui concret, concerté et bien coordonné des membres du Conseil de sécurité, de tous les organes de l'ONU et de la communauté internationale, pour donner au nouveau Gouvernement des moyens d'agir et lui permettre d'atteindre les objectifs ultimes du programme en six volets. En outre, l'AMISOM a aussi besoin de toute urgence de l'aide supplémentaire qu'elle demande depuis longtemps maintenant, comme indiqué dans le quatrième rapport d'activité du Président de la Commission de l'Union africaine (S/2012/764, pièce jointe). Nous approuvons ce rapport.

Nous souhaitons également – comme l'ont mentionné presque tous les membres du Conseil – que les Forces de sécurité somaliennes soient renforcées, formées et bien équipées à titre prioritaire et de toute urgence. Je tiens également, au nom du Gouvernement et du peuple somaliens, à exprimer nos sincères remerciements pour leur appui constant et indéfectible à l'AMISOM, aux pays fournisseurs de contingents, y compris de composantes de police et aux forces éthiopiennes. Nous sommes également reconnaissants pour le soutien qu'ils nous ont apporté au Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Mahiga, et à l'équipe de pays des Nations Unies. Nous remercions la communauté internationale de son appui et nous espérons qu'avec l'aide de tous nos partenaires, la Somalie pourra entièrement surmonter les difficultés qu'elle connaît depuis 21 ans.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Nishida (Japon) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, je tiens à vous remercier de l'esprit d'initiative dont vous avez fait preuve en convoquant cette réunion sur la Somalie et de me donner la possibilité de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Je tiens également à remercier M. Elmi Ahmed Duale, Représentant permanent de la Somalie, de sa déclaration, et l'Ambassadeur Augustine Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, de son exposé.

Après plus de 20 ans de destructions et une période transitoire de huit ans, les efforts concertés du Gouvernement fédéral de transition somalien, de l'Union africaine, de l'ONU, du Conseil de sécurité et d'autres partenaires ont contribué à faire avancer la paix et la stabilité en Somalie. Je veux parler notamment de l'Accord de Djibouti, l'Accord de Kampala et la feuille de route, qui, ensemble, ont permis d'établir un calendrier pour le processus politique visant à mettre fin à la période de transition. Le Japon s'est efforcé de jouer un rôle important dans ces efforts.

Les tâches politiques ont été accomplies, malgré certains retards. Le Japon salue la volonté d'appropriation nationale dont a fait preuve le peuple somalien d'une façon démocratique et transparente, avec l'adoption de la nouvelle Constitution fédérale provisoire de la Somalie et l'élection du Président Hassan Sheikh Mohamud. Les progrès réalisés, qui ont finalement mis un terme à la période de transition, ont été remarquables. Nous ne saurions oublier de saluer l'action dévouée du Représentant spécial, M. Mahiga, dans ce processus. Un hommage sincère doit également être rendu au Gouvernement fédéral de transition somalien et à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), dont les sacrifices ont permis la libération d'une grande

majorité du territoire somalien. Le Japon remercie les pays fournisseurs de contingents à l'AMISOM et les contingents éthiopiens à cet égard.

Le peuple somalien a surmonté des problèmes majeurs. Maintenant, le moment est venu pour lui d'amorcer la phase suivante, celle du nouvel ordre politique, de la stabilisation et de la consolidation de la paix. Le Japon se félicite du programme en six volets présenté par le Président Mohamud dans son discours inaugural et de la nomination de M. Abdi Farah Shirdon au poste de Premier Ministre. Le Japon est prêt à aider le nouveau Gouvernement somalien dans ses efforts de reconstruction et de développement du pays.

Tout en reconnaissant les progrès accomplis à ce jour, nous devons consolider ces progrès. À cet égard, la sécurité demeure un élément clef et il est indispensable de renforcer les Forces nationales de sécurité somaliennes. Le Japon a été l'un des acteurs principaux du développement du secteur de la sécurité en Somalie et il demeure résolu à œuvrer avec l'ONU et d'autres pays donateurs en faveur de la paix et de la sécurité en Somalie.

La piraterie reste également une question importante à régler pour assurer la stabilité en Somalie. Le nombre d'attaques par des pirates diminue, grâce aux efforts conjoints de la Somalie et de la communauté internationale. Le Japon est fier d'avoir pris part à ces efforts et continue de garantir la sécurité maritime dans la région par diverses mesures, notamment par le déploiement de deux destroyers et de deux avions patrouilleurs dans le golfe d'Aden, en étroite collaboration avec d'autres partenaires.

Enfin et surtout, comme la Somalie entre dans une nouvelle phase de consolidation de la paix, il est nécessaire que le peuple somalien – qui a souffert et mérite donc de recevoir les dividendes de la paix – soit à la tête des efforts de développement de son pays. À cette fin, il faudrait établir une nouvelle feuille de route pour la reconstruction du pays et la consolidation de la paix. Le Japon remercie le Secrétaire général d'avoir pris l'initiative d'organiser le mois dernier un mini-sommet sur la Somalie, au cours duquel les participants ont discuté du nouvel ordre de la Somalie, ainsi que des modalités de consolidation de la paix dans le pays. Nous apprécions également les efforts actuels de l'ONU pour procéder à une évaluation stratégique de la future présence de l'ONU en Somalie.

Ces initiatives de paix, de sécurité et de développement en Afrique seront au premier rang des priorités de notre ordre du jour dans le cadre de notre initiative : la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique qui sert de base à l'action menée par le Japon depuis 1993 pour promouvoir le développement du continent africain, de concert avec ses pays et amis africains. En juin prochain, le Japon, l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement et, pour la première fois, l'Union africaine coorganiseront la cinquième réunion de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique et examineront les défis actuels et futurs que l'Afrique devra relever, notamment la consolidation de la paix en Somalie.

Le Japon souhaite une forte participation des pays et partenaires africains.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Mayr-Harting (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Croatie, pays adhérent; la Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial, M. Mahiga, de son exposé et le Représentant permanent de la Somalie de sa déclaration. Je remercie également le Secrétaire général et son équipe et les félicite d'avoir organisé de manière opportune, en marge de l'Assemblée générale, le minisommet sur la Somalie, qui a été couronné de succès. Il a donné aux participants, y compris l'Union européenne, une excellente occasion d'écouter le nouveau Président élu de la Somalie, Hassan Sheikh Mohamud. Son gouvernement entend se servir des priorités qu'il a définies pour amorcer un nouveau départ.

Comme d'autres, nous nous félicitons des chances de paix durable, de prospérité et de stabilité que la fin de la transition offre à la Somalie. Il est néanmoins évident qu'il reste encore beaucoup à faire. Les nouvelles institutions fédérales doivent commencer à déployer des efforts de stabilisation et de réconciliation dans tout le pays, notamment dans les zones reprises à Al-Chabab,

où elles devront mettre en place des administrations ouvertes à tous et représentatives. Ces deux qualités sont essentielles pour l'avenir d'une Somalie fédérale viable. Les Somaliens doivent se voir garantir une bonne gouvernance, la transparence et le respect du principe de responsabilité, la justice, le respect de leurs droits et libertés fondamentales, et le développement économique. Les nouvelles institutions fédérales doivent se mettre à l'écoute des Somaliens de toutes conditions et agir dans leur intérêt. Elles doivent en outre achever les travaux en suspens relatifs à la Constitution provisoire.

La situation humanitaire reste très grave. Toutes les parties au conflit sont tenues de respecter le droit international humanitaire et de protéger les civils. Toutes les parties concernées doivent permettent aux acteurs humanitaires d'accéder, en toute sécurité et sans entrave, aux personnes qui en ont besoin.

Compte tenu de ces difficultés considérables, la communauté internationale doit demeurer fermement résolue à fournir un appui à la population somalienne. En le faisant, nous devons toutefois respecter la maîtrise de la situation par les Somaliens, en organisant et adaptant soigneusement nos actions collectives dans le cadre d'une approche véritablement globale, en partenariat avec la Somalie. Cela exige une coordination accrue, aussi bien entre les pays donateurs qu'entre d'autres acteurs internationaux. Nous devons éviter les doubles emplois et le morcellement de notre appui. Nous sommes prêts à jouer un rôle actif et attendons avec intérêt les résultats de l'examen stratégique mené par l'ONU concernant sa présence en Somalie. Nous pensons qu'un tel examen doit également réaffirmer la volonté d'aider le Gouvernement somalien à améliorer la situation des droits de l'homme et, à cette fin, à renforcer les mécanismes de suivi. L'Union européenne appuie le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans la mise en œuvre, avec les autorités somaliennes, de la feuille de route concernant les droits de l'homme.

Une telle démarche globale devra permettre à ce que l'appui soit fourni au bon moment et au bon endroit. Elle devra correspondre à la vision de départ du Président somalien, c'est-à-dire, concrètement, se concentrer sur, premièrement, une stratégie accélérée et approfondie de réforme du secteur de la sécurité; deuxièmement, une stratégie globale d'éradication de la piraterie; troisièmement, un appui immédiat au renforcement des capacités des institutions et une transparence et un sens des responsabilités accrus grâce à des dispositifs adéquats; et, quatrièmement, la prestation rapide de services dans les régions qui ne sont plus contrôlées par Al-Chabab.

Le nouveau Parlement somalien a été en mesure de voter pour un changement en raison du nouveau sentiment de sécurité rendu possible par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Je voudrais donc saisir cette occasion pour rendre hommage une nouvelle fois aux contingents de l'AMISOM pour les immenses sacrifices consentis pour le bien des Somaliens, et à la Mission pour le rôle qu'elle a joué afin que la transition soit menée à bien.

Depuis le déploiement de l'AMISOM, l'Union européenne est un des principaux contributeurs financiers de cette opération. Au total, l'Union européenne a fourni à l'AMISOM une aide de 412 millions d'euros depuis 2007. Nous nous associons à l'appel lancé par l'Union africaine en faveur de financements plus prévisibles et plus durables, comme cela est répété dans le dernier rapport sur la mission, et nous appelons d'autres acteurs à contribuer au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de l'AMISOM, conformément aux demandes formulées dans les résolutions successives du Conseil de sécurité. L'évaluation de l'appui international futur à la Somalie, que l'Union africaine et l'ONU ont l'intention de réaliser, doit tenir compte de ce problème.

Je peux assurer le Conseil qu'outre son appui à l'AMISOM, l'Union européenne continuera de contribuer aux efforts déployés par la Somalie pour faire face aux difficultés qui subsistent, y compris par son importante aide au développement et les opérations de sa politique commune de sécurité et de défense. La mission de formation de l'Union européenne pour la Somalie, l'opération navale Atalante et la nouvelle mission de renforcement des moyens maritimes en sont des exemples.

Enfin, la transition est peut-être achevée, mais il est évident que la transformation ne fait que commencer. En l'espace de quatre ans, les institutions somaliennes doivent mettre en place les conditions nécessaires pour organiser un référendum sur la Constitution provisoire et des élections au suffrage universel. L'ONU et ses Membres devront continuer de fournir un appui et, en coopération étroite avec nos homologues somaliens, structurer notre aide internationale de manière cohérente, efficace et transparente. Le peuple somalien ne mérite pas moins.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat sur la Somalie à l'aube d'une nouvelle ère en Somalie. Je voudrais également remercier et saluer le Secrétaire général d'avoir convoqué un minisommet le 26 septembre. Ce sommet opportun a une nouvelle fois démontré l'appui de tous les membres de la communauté internationale et leur détermination à aider la Somalie dans ses efforts de consolidation de la paix.

À cette occasion, je voudrais féliciter S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud pour son élection à la présidence et S. E. M. Abdi Farah Shirdo pour sa nomination en tant que Premier Ministre. Je remercie également l'ancien Président, Cheik Sharif Ahmed, le Président du Parlement, M. Sharif Hassan, et le Premier Ministre, M. Mohamed Ali, pour la sagesse politique dont ils ont fait preuve durant la période la plus difficile en Somalie.

La Somalie entre dans une ère totalement différente, une ère nouvelle de consolidation de la paix, de renforcement des institutions, de réconciliation nationale et de redressement économique. Ce sera une ère de normalisation.

Le nouveau Gouvernement somalien, plus légitime et plus représentatif, a maintenant de nombreuses tâches à accomplir pour faire en sorte que le processus de normalisation soit mené à bien. Nous pensons que toutes ces missions doivent être organisées dans le cadre d'un nouveau programme. Les Somaliens doivent avoir la maîtrise de ce programme et de cette nouvelle ère, qui doivent également permettre d'achever les tâches en suspens prévues dans l'ancienne feuille de route. À cet égard, le Programme en six volets présenté par le Président Mohamud est un premier pas important et une preuve solide des capacités de direction des Somaliens.

Nous saluons les efforts déployés par l'Union africaine dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et rendons hommage aux pays fournisseurs de contingents pour les énormes sacrifices consentis Sans les efforts et les sacrifices consentis par l'AMISOM, nous n'aurions pas pu être aussi optimistes quant à l'avenir de la Somalie.

La communauté internationale est parvenue à une entente commune sur la nécessité d'appuyer des Forces nationales de sécurité somaliennes, professionnelles et compétentes. À terme, en effet, elles remplaceront l'AMISOM et assumeront la pleine responsabilité de garantir la sécurité et la stabilisation de l'ensemble du pays. La remise en état et la restructuration du secteur de la sécurité en Somalie constitue un préalable indispensable à l'édification de l'État. Un secteur de la sécurité somalien efficace et robuste, reflétant la diversité de la Somalie, est également essentiel à la réalisation de l'objectif d'une Somalie unie, sûre et prospère. Il ne saurait y avoir de paix et de prospérité durables sans sécurité.

À ce stade, je voudrais attirer l'attention sur le fait que les efforts déployés par la Turquie pour mettre en place un fonds en faveur de la réforme et du renforcement des Forces nationales de sécurité somaliennes vont bon train. Nous avons obtenu l'appui politique des autorités somaliennes, des pays voisins et des partenaires internationaux. Nous entamerons bientôt la restructuration et la formation des Forces nationales de sécurité somaliennes. Je tiens à souligner que tous nos efforts dans ce domaine seront coordonnés avec la communauté internationale.

La Turquie estime qu'en cette période critique que traverse la Somalie, l'ONU est l'acteur le plus important pour coordonner toute l'aide internationale, promouvoir le processus de réconciliation politique et fournir l'appui nécessaire à la remise sur pied des structures étatiques somaliennes. Nous nous félicitons du processus d'examen stratégique mené actuellement par le Secrétaire général pour déterminer comment l'ONU peut être le plus utile à la Somalie en cette nouvelle ère. Nous sommes fermement convaincus que la nouvelle structure de l'ONU dans ce pays doit prendre la forme d'une présence globale qui intègre tous les éléments nécessaires pour appuyer l'édification de l'État et la consolidation de la paix. La Turquie est prête à coopérer avec l'ONU dans ce processus.

S'agissant des efforts que déploient les Somaliens pour reconstruire leur pays, nous avons plus que jamais, en tant que communauté internationale, la responsabilité de les étayer. Tout en fournissant un appui politique, technique, humanitaire et financier, nous devons comprendre que les Somaliens veulent aussi que nous soyons présents physiquement sur le terrain en signe de solidarité. Nous estimons que le fait d'ouvrir de nouvelles ambassades à Mogadiscio, en cette période historique pour la Somalie, enverra aux Somaliens le signal positif que la communauté internationale les soutient dans leur lutte pour forger leur avenir.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Ragaglini (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat sur la situation en Somalie, qui tombe à point nommé.

L'Italie souscrit pleinement à la déclaration qui sera faite par l'observateur de l'Union européenne. Je voudrais ajouter quelques remarques à titre national.

Après deux décennies d'instabilité, la Somalie semble enfin montrer des signes véritablement prometteurs. L'élection d'un nouveau Président et d'un nouveau Président du Parlement ainsi que la nomination d'un nouveau Premier Ministre, qui doit encore obtenir le vote de confiance du nouveau Parlement, représentent un tournant dans l'histoire de la Somalie. Ces évolutions ont insufflé une nouvelle légitimité au processus politique, entamé en 2004 avec le début de la transition somalienne.

Comme le Premier Ministre Mario Monti l'a déclaré au minisommet sur la Somalie, organisé à New York le 26 septembre, il s'agit là de réalisations obtenues par les Somaliens, tout comme la consolidation de la paix et de la stabilité sera avant tout un défi à relever par les Somaliens. C'est à la fois un honneur et un fardeau, un avantage et une responsabilité. Les Somaliens ont assurément conscience que la reconstruction nécessitera une vision à long terme et l'engagement de travailler pour le bien de la population, dans le plein respect des principes de transparence et de responsabilité.

L'adoption de la Constitution provisoire jette les bases d'un État démocratique fédéral. Le nouveau Parlement doit incarner la responsabilité du respect de la démocratie et des droits de l'homme. Le nouveau Président est un symbole d'unité nationale ainsi que le garant et le défenseur des principes fondateurs de la Constitution. Le nouveau Gouvernement, que nous espérons voir s'acquitter de ses fonctions dès que possible, aura le devoir de mettre en œuvre et d'administrer des politiques que les Somaliens attendent depuis deux décennies.

Nous nous félicitons du programme en six volets lancé par le Président Hassan Sheikh Mohamud. Les priorités énoncées dans ce document sont au cœur de la stratégie audacieuse et globale que les nouvelles autorités somaliennes doivent appliquer de manière résolue au cours des années à venir. Désormais, la reconstruction et la stabilisation doivent être les points de repère de l'action. Nous espérons que l'attention requise sera accordée à la mise en place du cadre juridique et institutionnel de la démocratie, au système judiciaire, à l'état de droit, aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Ce n'est que lorsque la nouvelle Constitution sera pleinement mise en œuvre que la coexistence civile sera de nouveau possible en Somalie. L'Italie est prête à tenir son rôle pour appuyer concrètement le travail en cours dans ce domaine.

Les besoins de la population doivent être au premier rang des préoccupations. Une stratégie civique axée sur les soins de santé, les services sociaux et la création d'emplois est la condition *sine qua non* pour garantir un relèvement total.

La sécurité doit également être une priorité. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) accomplit un travail remarquable, mais les menaces persistent. L'Italie appelle tous les partenaires de la Somalie à fournir des ressources suffisantes pour financer les Forces nationales de sécurité somaliennes et l'AMISOM, dont la présence reste nécessaire pour consolider le cadre de sécurité. L'Italie travaille en étroite collaboration avec l'Union africaine pour fournir de l'aide à l'armée somalienne et assurer la formation de la police somalienne. Nous espérons que d'autres partenaires nous rejoindront bientôt.

Les 20 dernières années de l'histoire somalienne nous ont appris qu'une stratégie mise en œuvre uniquement grâce à des moyens militaires ne suffit pas. Nous devons donc veiller à ce qu'une stratégie civile soit appliquée et à ce que des administrations locales, représentatives de tous les clans, soient mises en place pour dynamiser le processus de réconciliation. À cette fin, nous invitons le nouveau Gouvernement à ne ménager aucun effort pour édifier un État fédéral efficace. Dans le même temps, nous demandons instamment à tous les partenaires de la Somalie désireux de soutenir cette vision fédéraliste de ne pas encourager un processus de fragmentation. La préservation de l'unité de l'État fédéral somalien est essentielle si nous voulons véritablement tourner la page et faire que l'instabilité de la Somalie soit une chose du passé.

Achever une transition est toujours difficile, mais les résultats positifs de ces derniers mois sont un rayon de lumière après deux décennies d'obscurité. Afin que l'on se souvienne de l'été 2012 comme du Printemps somalien, il faut renouveler et approfondir l'engagement de veiller à ce que ces progrès soient viables et durables. La communauté internationale doit

rester aux côtés des Somaliens, en faisant fond sur les importants enseignements tirés, au premier rang desquels l'importance de la cohésion et de la détermination.

L'ONU a joué un rôle d'orientation positif et doit poursuivre en ce sens. L'examen du rôle de l'ONU en Somalie doit prendre en compte l'émergence des nouveaux pouvoirs actuels, plus légitimes. Ce nouveau rôle doit donc être défini dans le cadre d'un dialogue approfondi avec les nouvelles autorités somaliennes pour garantir l'appropriation du processus par les Somaliens, afin d'éviter les doubles emplois et de garantir que nos efforts permettent à l'ONU de jouer un rôle efficace dans l'édification de l'État et la consolidation de la paix.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne la parole au représentant de la Finlande.

M. Viinanen (Finlande) (*parle en anglais*) : La Finlande félicite le peuple somalien des avancées historiques réalisées ces derniers mois. Nous apportons notre soutien aux nouvelles institutions fédérales et aux acteurs politiques somaliens. L'objectif du processus politique est clair : ouvrir la voie à des élections générales et à un système multipartite qui fonctionne.

La Finlande n'a cessé de souligner l'importance d'une prise en main somalienne du processus politique. Les décisions sur l'avenir de la Somalie appartiennent aux Somaliens. Quant aux dirigeants politiques somaliens, ils doivent être responsables devant le peuple.

Le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie et le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Augustine Mahiga, ont joué un rôle clef dans le processus de transition, et nous les remercions du travail inlassable qu'ils ont réalisé. La reconstruction nécessite une approche stratégique et globale. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'examen stratégique de la présence de l'ONU en Somalie.

La période de transition a été menée à bien, mais le travail de paix et de réconciliation lui se poursuit. Un processus de paix sans exclusive permet de déboucher sur une paix durable. La participation pleine et effective des femmes est l'une des questions clefs de la nouvelle ère politique en Somalie. L'accord conclu sur un quota de 30 % de femmes parmi les représentants siégeant au nouveau Parlement constitue à cet égard une avancée majeure. Les sages et chefs traditionnels somaliens ont également joué – et continueront de jouer – un rôle vital en apportant une contribution constructive à la promotion de la paix. La Finlande a appuyé l'association des sages et chefs traditionnels et religieux somaliens au dialogue de paix et continuera à en mettre en exergue le rôle central pendant la période qui suivra la transition également.

Comme les orateurs qui m'ont précédé, nous voudrions saluer les efforts, les réalisations et les sacrifices de la Mission de l'Union africaine en Somalie, ainsi que des Forces nationales de sécurité somaliennes et des autres parties prenantes. Malgré tous les acquis obtenus, les conditions de sécurité en Somalie restent cependant précaires. Al-Chabab, bien qu'affaibli, n'a pas disparu. Les partenaires internationaux doivent continuer à tirer parti de cet avantage pour continuer de gagner du terrain sur le plan de la sécurité en Somalie.

Nous convenons tous que l'amélioration de la sécurité est une condition préalable de toute normalisation des conditions de vie en Somalie et de toute progression du développement du pays, et qu'elle passe notamment par un règlement du problème de la piraterie au large des côtes somaliennes. La Finlande apporte son concours à la lutte contre la piraterie, notamment en participant à la Force navale de l'Union européenne (opération Atalante) et en appuyant le programme de lutte contre la piraterie en mer dans la corne de l'Afrique qui a été mis en place par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Nous ne devons pas oublier le rôle de la diaspora somalienne. Les événements politiques en Somalie nous ont montré tout ce que peuvent accomplir une diaspora active et des individus pleins de ressources. En Finlande nous mettons en bonne place le rôle de la diaspora somalienne et sa participation à la coordination du développement. La Finlande examine actuellement les moyens dont elle peut continuer à aider la Somalie à répondre à ses besoins en matière de développement.

Maintenant que la période de transition est achevée, nous entrons dans une nouvelle ère. La Finlande s'est tenue par le passé aux côtés de la Somalie, qui peut continuer de compter sur notre appui maintenant, et à l'avenir.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Espagne.

M. González de Linares Palou (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat sur la situation en Somalie en ce moment clef, où il est particulièrement important que le Conseil de sécurité

et la communauté internationale accompagnent les nouvelles autorités somaliennes.

L'Espagne souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Nous voudrions y ajouter faire quelques brèves observations à titre national afin de souligner notre engagement envers la Somalie.

Nous avons suivi attentivement, avec satisfaction, les avancées enregistrées ces derniers mois dans la mise en œuvre de la feuille de route. Avec l'achèvement de la période de transition nous nous trouvons face à une nouvelle étape de l'histoire de la Somalie, et nous sommes confiants que le nouveau Gouvernement prendra les décisions qui s'imposent pour relever les défis à venir. À cet égard, la priorité est d'étendre l'autorité de l'État et la fourniture de services à toute la population dans les zones reprises à Al-Chabab, ainsi que d'encourager le développement de manière que la population somalienne puisse enfin profiter des dividendes de la paix, après tant d'années de destruction et de souffrance.

Pour sa part, l'Espagne entend bien accompagner la Somalie dans cette nouvelle phase, tout comme elle l'a fait depuis le début du processus, dans les domaines politique, de la sécurité et du développement. Sur le plan politique, l'Espagne a appuyé, depuis la définition de la feuille de route sur la base des Accords de Djibouti et de Kampala, l'ensemble des efforts entrepris par le Gouvernement somalien et les institutions de transition. En témoigne notre participation active aux réunions du Groupe de contact international, dont l'une s'est tenue à Madrid en septembre 2010, ainsi que notre participation aux Conférences de Londres et d'Istanbul et à la réunion du Groupe de contact organisée à Rome en juillet.

Sur le plan militaire, l'Espagne, consciente que la sécurité constitue un élément clef pour le développement économique, social et institutionnel de la Somalie, a apporté une contribution active, en jouant, notamment, un rôle non négligeable dans la formation des contingents de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et en dirigeant, jusqu'en juillet 2011, la mission de formation de l'Union européenne pour les forces de sécurité en Somalie. En reconnaissance du rôle central joué par l'AMISOM dans la stabilisation de la Somalie, l'Espagne maintiendra son engagement, sous la forme d'une contribution d'un million de dollars en 2012.

D'autre part, il convient de souligner le rôle de l'Espagne dans la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Nous apportons l'une des principales contributions à la Force navale de l'Union européenne (opération Atalante), dont le détachement espagnol a assumé le commandement de décembre 2011 à avril 2012. Notre pays apporte également son appui à l'Opération Bouclier océanique de l'OTAN. La rénovation, sous la présidence espagnole, en juillet, des méthodes de travail du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes constitue un exemple supplémentaire de l'engagement actif de mon pays aux fins de l'amélioration de l'efficacité de l'Opération.

S'agissant du développement de la Somalie, l'Espagne fournit une aide financière d'une valeur de 3 millions d'euros aux projets et initiatives dans ce domaine. J'aimerais également souligner, d'autre part, notre aide humanitaire, qui s'élève, depuis 2011, à 8,78 millions d'euros.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer, en fonction de tous les éléments soulignés dans cette intervention, la ferme détermination de l'Espagne de continuer de jouer un rôle actif en Somalie afin de lui fournir tout l'appui et l'accompagnement dont elle a besoin, compte tenu des importants défis qu'elle va devoir relever au cours de cette nouvelle étape.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Éthiopie.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser le présent débat en ce tournant très important de l'histoire de la Somalie. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Mahiga pour l'excellent travail qu'il accomplit, ainsi que le Secrétaire général pour la grande attention qu'il a toujours accordée à la situation en Somalie. Nous regrettons que l'Ambassadeur Lamamra n'ait pas été en mesure de participer à son exposé.

Les événements récents sur les plans politique et de la sécurité en Somalie ont fait naître des possibilités sans précédent en ce qui concerne la stabilisation du pays, et la pérennisation de la paix et de la réconciliation nationale. De fait, c'est la preuve que des efforts sérieux déployés au niveau d'un pays et une action ciblée et coordonnée aux niveaux sous-régional, continental et mondial peuvent donner les résultats escomptés. Il est clair que les opérations militaires multiformes de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et des forces du Gouvernement fédéral de transition, avec le concours concret des forces de défense de certains des pays voisins de la Somalie, ont porté un coup décisif

à Al-Chabab. Les progrès accomplis sur le terrain pour consolider les acquis obtenus sur le plan de la sécurité se sont poursuivis, et les dernières percées ont permis d'envisager des communications de plus en plus sûres et sécurisées entre Mogadiscio et Baidoa.

Cette évolution impressionnante, qu'accompagne un consensus croissant au sein de la communauté internationale relativement à la Somalie, contribue à aider la population somalienne à saisir l'occasion sans précédent qui se présente actuellement. Le Conseil de sécurité doit être félicité de son adoption de la résolution 2036 (2012), qui augmente sensiblement le nombre des agents en tenue de l'AMISOM et permet le remboursement du matériel appartenant aux contingents. Il est indubitable que cette résolution a permis aux forces de maintien de la paix d'être déployées dans les zones libérées afin de faciliter l'établissement, par le Gouvernement somalien, de systèmes administratifs, ainsi que la fourniture d'aide humanitaire et de services destinés au rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées et aux rapatriés.

Quoi que nous, pays de la région ou membres de la communauté internationale, puissions faire, en fin de compte , c'est l'action menée par le peuple et les dirigeants de la Somalie pour assurer la paix et la réconciliation dans leur pays qui importe le plus. Nous ne doutons pas que les nouveaux dirigeants continueront d'approfondir la réconciliation nationale et de se concentrer sur la création et le renforcement des organes de gouvernance nécessaires pour garantir la fourniture de services de base et promouvoir la reprise économique. Il n'y a pas de meilleur moyen pour un gouvernement de renforcer sa légitimité et sa crédibilité que de changer les choses en matière de prestation de services et de répondre aux besoins élémentaires de la population.

Nous pensons qu'il existe réellement une dynamique en faveur d'une paix durable en Somalie. Les chances que ce processus devienne irréversible n'ont jamais été aussi excellentes qu'elles le sont aujourd'hui. Ce qui reste à faire c'est que tous, y compris le nouveau Gouvernement, sachent tirer parti de ces possibilités avec sagesse et prudence. Mais la Somalie a besoin d'une aide – d'une solidarité réelle – qui n'entrave pas l'appropriation du processus par les Somaliens. La communauté internationale n'a guère d'autre choix que de faire tout son possible pour assurer la paix en Somalie et p la reprise économique du pays. La paix et la stabilité de la Somalie sont étroitement liées à la paix et à la stabilité régionales et mondiales. Par conséquent, l'assistance fournie à la Somalie revêt une plus grande importance, car elle a des répercussions sur tous ceux qui apprécient la paix et la stabilité. Compte tenu de la situation générale dans les régions proches de la Somalie et les régions plus lointaines il est encore plus essentiel que nous apprécions à leur juste valeur les acquis de la Somalie et que nous fassions de notre mieux pour veiller à ce que le processus soit irréversible.

Nous, membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), continueront avec l'Union africaine ainsi que l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires, d'aider nos frères somaliens à poursuivre avec succès sur cette voie prometteuse. En fait, une délégation conduite par le Secrétaire exécutif de l'IGAD se trouve actuellement à Mogadiscio pour des consultations avec la nouvelle équipe dirigeante somalienne.

Nous sommes persuadés que c'est d'un effort concerté que nous continuons d'avoir besoin pour maintenir la dynamique insufflée jusque là et faire fond sur les acquis déjà réalisés. L'IGAD appuie pleinement la demande du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine tendant à ce que le Conseil de sécurité autorise une prolongation technique de quatre mois du dispositif d'appui des Nations Unies à l'AMISOM, tel que le prévoit la résolution 2036 (2012) adoptée le 22 février, avec un renforcement de l'appui aux composantes civile et maritime de la Mission pour répondre aux besoins urgents liés aux réalités sur le terrain. Nous tenons aussi à réaffirmer notre appui à l'appel lancé par l'Union africaine pour que la Commission de consolidation de la paix prenne des mesures afin de contribuer activement aux efforts de reconstruction et de développement après le conflit en Somalie.

De même, nous accueillons avec satisfaction la décision du Secrétaire général d'entreprendre une évaluation qui servira de base à un engagement coordonné et cohérent de l'ONU durant la période post-transition en Somalie. Nous pensons que cet évaluation devrait tenir compte de l'initiative prise par la Commission de l'Union africaine de procéder à un examen stratégique de l'AMISOM et de la mise en œuvre de son mandat, en vue de déterminer la meilleure façon pour la Mission de contribuer encore à la stabilisation de la Somalie et à la bonne exécution des priorités fixées par le Gouvernement somalien, en étroite coordination avec un secteur national de la défense et de la sécurité renforcé et restructuré. Une fois de plus, nous tenons à souligner que nous sommes prêts à coopérer avec l'équipe d'évaluation de l'ONU à

la mise au point d'une stratégie globale d'engagement de l'ONU en Somalie.

Nous condamnons fermement les dernières attaques terroristes à Mogadiscio. Indubitablement, Al-Chabab est en train de battre en retraite et il est peu probable que ce groupe terroriste se renforce de nouveau si l' action menée sur les plans régional et international pour marginaliser ses éléments durs se poursuit dans le respect de certains principes et conformément aux dispositions du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Enfin, je tiens à rendre un hommage particulier aux Forces de sécurité somaliennes, à l'AMISOM et aux forces alliées pour les extraordinaires sacrifices qu'elles ont consentis.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste.

Je donne maintenant la parole à M. Mahiga pour faire, s'il le souhaite, quelques autres observations.

M. Mahiga (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les membres du Conseil et les représentants d' autres États Membres invités à prendre la parole des aimables propos qu'ils ont eus à mon égard et à l'égard du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie et de mes collègues à l'ONU. Je tiens aussi à remercier les membres du Conseil de leur appui et de leur promesse de continuer à appuyer la Mission de l'Union africaine en Somalie et le nouveau Gouvernement somalien. Nous sommes encouragés par ces sentiments et, lors de l'examen stratégique prochain, nous espérons être en mesure de présenter au Conseil des options définissant le prochain mandat de nos institutions respectives.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Mahiga de ses observations supplémentaires.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 5.